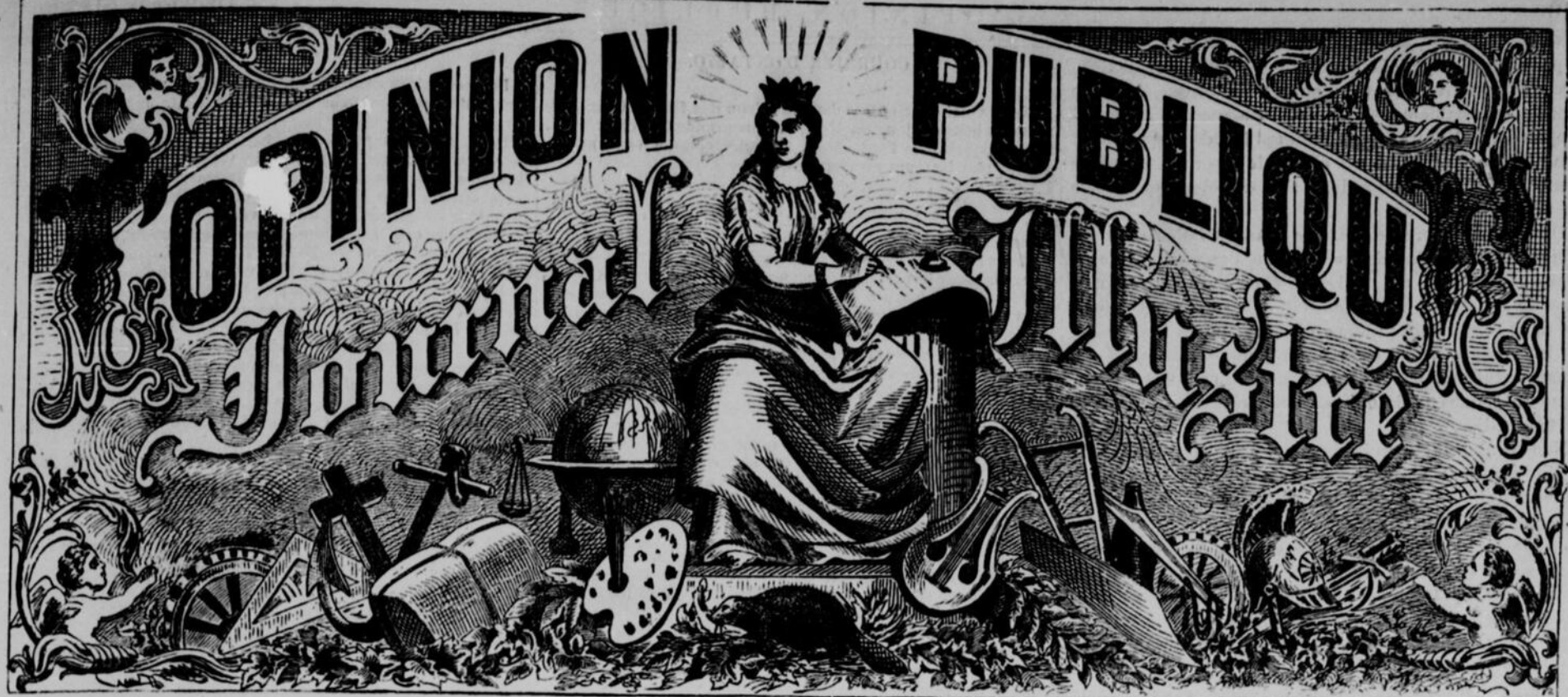




VOL. I.—No. 52.

MONTREAL, JEUDI, 29 DECEMBRE, 1870.

ABONNEMENT \$2 50
PAR NUMERO 5 CENTIMS.

ABRUTIS PAR LES LIVRES.

Notre siècle se vante d'être laborieux; il montre avec orgueil tous ses travaux, l'immense étendue de chemins de fer construits, les télégraphes jetés à travers les océans, les ponts suspendus sur des espaces immenses, la masse de livres publiés, et après cela il se demande: quelle époque en a jamais fait autant. Et nous sommes naturellement portés à répondre avec la modestie qui nous distingue: jamais aucune époque n'en a fait autant.

Il y aurait beaucoup à dire sur les immenses travaux de génie dont notre siècle se vante beaucoup trop, mais il ne faut pas heurter de front des préjugés trop enracinés, et nous voulons bien admettre qu'il n'y a qu'un pont Victoria dans le monde, et que le *Great Eastern* laisse bien loin derrière lui toutes les trirèmes connues et inconnues. Mais est-ce bien là tout ce que nous avons à faire dans le monde? La terre a-t-elle été inventée pour qu'on la couvre de chemins de fer, et l'intelligence a-t-elle été donnée à l'homme exclusivement pour lui permettre de calculer ses intérêts? Nous voulons bien reconnaître tout ce qu'il peut y avoir d'avantageux, d'utile et de confortable dans les biens matériels, et les intérêts comme les capitaux sont bien dignes d'attention; seulement il faudrait toujours tâcher de ne pas leur donner le pas sur la culture de l'intelligence.

Nous avons considérablement diminué, presque aboli les distances, et c'est assurément un grand succès. On ne s'est même pas arrêté en si beau chemin et on a voulu appliquer le même système de grande vitesse aux choses de l'intelligence. C'est ici qu'on s'est trompé.

Anciennement, on entrait à l'école à six ans, pour en sortir à vingt-cinq. On n'était pas encore un savant, tant s'en faut; mais on commençait à pouvoir apprendre quelque chose. A quarante ou cinquante ans, on prenait une position dans les professions ou dans la politique. A soixante ans commençaient les succès qui duraient quelquefois vingt ou trente ans, car on vivait vieux, à cette époque. On ne se ruinait pas par les veilles, ni par la cuisine française, ni par les amers de tempérance.

Aujourd'hui tout est changé: avant vingt ans, on a terminé un cours complet d'études classiques, on prend trois ans pour une cléricature, et deux ans après on est candidat pour la Chambre des Communes. Quand on n'est pas élu, on se fait nommer greffier dans un circuit de Comté à six cents piastres par an. Quand on n'a pas ce que l'on aime...

L'éducation que l'on acquiert par tous ces systèmes perfectionnés a le plus grand des défauts: elle supprime le travail. Chaque jour on invente un nouveau perfectionnement dans les systèmes d'enseignement. Encore quelque modification, et la mécanique aura tout remplacé, on fera un enfant instruit comme on fait de la farine avec du blé. On prendra les enfants par centaines, on les jettera dans la mécanique, et ils en sortiront sachant les grammaires grecque et latine, trois livres de l'Enéide, dix pages de l'Iliade, la versification et les logarithmes. On aura un mécanisme spécial pour émousser la sensibilité chez les médecins afin qu'ils aient la main sûre et pour l'aiguiser chez les avocats pour qu'ils puissent pleurer sans trop d'effort devant le jury. Pour faire un bon journaliste, on supprimera la grammaire, mais on infusera la politique sous forme de piment; chez les fonctionnaires on coupera entièrement le nerf du travail.

Ce sera l'âge d'or: plus de travail. Déjà, on est arrivé

à des résultats qui ne sont pas à mépriser. On a du moins supprimé le travail du jugement et de l'intelligence. Il ne reste plus que la mémoire. Qu'est ce que nos maisons d'éducation, sinon d'immenses usines scientifiques dans lesquelles on jette les intelligences de notre jeunesse, pour les en voir sortir, au bout de huit ans, portant toute la trace du monde uniforme dans lequel on les a façonnés. Pendant huit ans, tous les élèves ont appris la même chose, et de la même manière, avec la seule différence de ceux qui n'ont rien appris du tout. Tous se sont habillés de la même manière, ont marché de la même manière, ont parlé de la même manière, ont pensé de la même manière, ont lu les mêmes auteurs avec le même intérêt et dans un même but d'y puiser les mêmes idées et les mêmes goûts.

On a eu pour principe—au moins en apparence—de tuer toute initiative, tout individualisme, tout esprit de discussion ou même de commentaire. On s'en tient à la mémoire. Les élèves ont pour premier devoir d'apprendre par cœur, de croire chaque mot de ce que dit l'auteur, et de ne jamais aller au delà de ce qu'il dit.

En littérature, en histoire, en philosophie, on n'enseigne pas le moins du monde à se faire une opinion à soi-même, à discuter les enseignements du livre, à se rendre compte de ce qui est écrit, et à raisonner les opinions. Ce que le livre dit ne saurait être contredit, ni discuté, ni même expliqué. La lettre doit suffire.

La mémoire gagne beaucoup sans doute à ce système, mais la mémoire ne fait pas le bonheur, ni même le succès. Parce qu'on saura par cœur un cours de Belles-Lettres quelconque, on ne sera pas un littérateur, et tous ceux qui ont appris le plaidoyer *Pro Milone* ne doivent pas se croire avocats d'emblée.

Le jugement est autrement important à développer. C'est pourquoi il faudrait le prendre jeune. C'est le jugement qui donne la conviction, le travail, l'énergie, le courage moral, la confiance dans le succès. Les opinions prises dans les livres courent grand risque de disparaître avec la mémoire du texte, tandis qu'une conviction qui résulte de la seule méditation pousse des racines qui résistent à de vigoureuses tempêtes.

L'enfant a qui on aura appris, dans sa jeunesse, à se rendre compte de tout ce qu'il voit, entend ou apprend, ne se laissera pas aveugler plus tard, par ces théories voyantes, mais percées à jour, qui n'ont que trop de cours dans notre siècle, et auquel un grand nombre ajoute foi simplement parce qu'elles sont dans les livres.

C'est vrai qu'on a tellement perfectionné les méthodes d'enseignement, on a tellement diminué le volume des manuels que les élèves peuvent aujourd'hui apprendre toutes les sciences possibles et impossibles et peuvent discourir de *omni re scibili et quæbusdam aliis*, en peu d'années; seulement ils ne savent rien. C'est la méthode du français appris en douze leçons, et sans maître. On apprend les leçons dans une semaine, mais il faut deux ans de pratique avant de pouvoir lire un journal. Suivant le même principe, ou plutôt la même pratique, on apprend très-aisément à pianoter, mais on n'arrive jamais à croire que le *Stabat* de Rossini est supérieur à *Tais-toi, mon cœur*. En fait de dessin—quand on apprend le dessin,—on peut quelquefois copier une gravure, mais jamais on ne sera capable de faire un croquis quelconque d'après nature.

On a appris ce qu'il y avait de facile à apprendre dans

chaque branche, sans se demander si ces connaissances pouvaient être utiles ou non. On veut tout simplement pouvoir dire qu'on a appris le dessin, ou la musique, ou l'histoire, ou je ne sais quoi encore. Cette parade de la science a tellement fait de progrès qu'on a dû écrire des traités spéciaux qu'on intitule flatteusement: *Logique des Demoiselles, Rhétorique des Demoiselles, Géologie des Demoiselles*, etc. Et quand on a appris par cœur chaque page de ces manuels, on croit qu'on n'a plus rien à apprendre. Il est de fait qu'on n'a jamais dit aux élèves qu'ils pouvaient apprendre autre chose.

C'est par là qu'on obtient des *forts en thème*, mais ce n'est pas le thème qui fait le bonheur, ni même le succès. Le thème a du bon, sans doute, mais celui qui le réussit le mieux ne fait le plus souvent qu'un *fruit sec*. En supposant que tous ces systèmes perfectionnés auraient le résultat qu'on leur assigne, en supposant qu'ils rendraient savant, croit-on qu'ils mériteraient plus de considération? Au contraire, et pour une raison bien simple: ils suppriment le travail, c'est un mal; ils suppriment le jugement, ce qui est un plus grand mal; ils suppriment l'initiative individuelle, ce qui est un très-grand mal. C'est le travail qui sauve; sans lui, pas de succès. Prenez un talent hors ligne, et faites-le passer par la filière des systèmes perfectionnés, vous aurez un petit prodige, qui, à douze ans, pourra vous dire l'âge de tous les Pharaons et qui récitera sans broncher toutes les fables de Lafontaine; mais à vingt ans, il aura oublié le texte des fables, y compris la morale, et il s'apercevra que l'intimité des Pharaons ne représente qu'une pauvre protection dans le monde.

Il faut que les facultés de l'enfant soient exercées, qu'elles soient habituées au travail: la mémoire dans une certaine mesure, sans doute, mais surtout le jugement, l'esprit de raisonnement, d'inquisitivité, comme disent les phrénologistes.

Les enfants doivent travailler autant pour le travail lui-même que pour le profit actuel qu'ils en retirent; il faut que le travail—nous parlons du travail intellectuel—le désir d'apprendre, la tendance à juger de ce qu'ils voient, lisent ou entendent, passe dans leurs habitudes; c'est là la clef de tout progrès.

Tout le monde accuse les cultivateurs d'être routiniers, et cette accusation n'est que trop méritée. Mais par malheur, tout le monde est routinier, tout le monde accepte les habitudes, les pratiques, les faits présents, sans en examiner la raison ou la cause. J'ai connu des avocats de dix ans de pratique qui ne pouvaient pas dire pourquoi on suivait dans cette province, la *Coutume de Paris* au lieu de la *Coutume d'Orléans* ou de *Normandie*. J'ai vu des marchands qui pendant quarante ans, avaient payé des Commissions en Angleterre pour se procurer des articles qu'ils auraient eu à 10 par cent meilleur marché, en s'adressant directement aux producteurs. Et en politique l'expression d'Alphonse Karr sera toujours juste; plus ça change, plus c'est la même chose.

Eh bien, cette routine provient du manque d'initiative général parmi notre population, et s'il n'y a pas d'initiative, c'est parce que dans l'esprit des enfants, on a tué l'esprit d'examen, de discussion, de travail. Dans le monde ils continuent les traditions de l'école. Ils acceptent comme première règle de conduite, la conduite de leurs devanciers.

Un autre grand défaut de cette éducation par le livre

et par cœur, c'est qu'elle est cause de terrible perplexités, lorsque deux livres se trouvent en présence. Alors se produit invariablement la scène que raconte Murger à propos de M. Mouton qui se plaint si fort de ce que, étant bon père de famille, il est obligé de lire avec la même confiance deux journaux dont l'un dit blanc et l'autre du noir.

D'où vient encore ce système d'Anglophobie absurde, injuste, inconséquent, dangereux, que l'on rencontre chez tous les élèves de nos collèges? C'est qu'ils ont lu cela dans de Maistre et dans Veuillot, et qu'ils n'ont jamais vu, dans aucun livre public en France, que le Bas-Canada fût intéressé à demeurer sous le régime britannique. La constitution anglaise elle-même, n'échappe point à la critique des jeunes philosophes, sous prétexte que Donoso Cortès l'a dit.

Nous voulons bien croire que Donoso Cortès, De Maistre et Veuillot sont trois écrivains et trois personnes hors ligne, mais ils n'ont pas écrit au point de vue du Bas-Canada: de là toute l'erreur.

Je me rappelle toujours cette explosion de colère qui se fit sentir dans le Bas-Canada, lorsque le regretté M. McGee exprima l'opinion que les Français n'étaient point aussi aptes que la race anglo-saxonne aux institutions représentatives; et cependant ce qu'il a dit une fois, accidentellement, et dans un sens tout-à-fait différent de celui qu'on lui a prêté, toute la première jeunesse de notre province le répète constamment, en souffletant avec une pitoyable ignorance notre histoire et nos plus belles réputations. Il est vrai que pour penser autrement, il faudrait apprendre l'histoire du Canada, et on ne l'apprend pas.

Et pourtant, les élèves de nos écoles ne passent pas leur temps à ne rien faire, ils apprennent même énormément; c'est même cette fièvre d'instruction rapide qui est cause de tout le mal. On trouve plus court d'apprendre une page par cœur que d'en comprendre une dizaine.

Seulement le premier système donne des opinions toutes faites et qui sont celles de tous les élèves de la même classe, tandis que le second système donne des idées personnelles, et mettrait de l'originalité dans les idées et dans les caractères.

"La vraie éducation est celle qui se fait à l'intérieur, et à laquelle chaque individu doit travailler par lui-même." Cette parole est du Cardinal Wiseman, qui s'y connaissait; il faisait contraster cette éducation avec la paresse d'esprit remarquable à notre époque, qui se borne à prendre dans les livres, un vernis de généralités et qui a toute application en grande horreur.

Madame de Girardin disait qu'on ne laissait pas assez les enfants manger de la vache enragée, et elle, avait raison. C'est surtout dans le bas âge qu'il faut accoutumer l'intelligence à chercher la solution des problèmes de toute nature qui se présentent à chaque instant sous les yeux; il faut stimuler l'intérêt, exciter la curiosité, créer le désir de connaître, faire naître l'amour du travail par la joie que procure toujours un succès péniblement acquis. Voilà ce qu'il faut substituer à ce lit de Procuste qu'on appelle la leçon par cœur, et qui a pour résultat le nivellement général des intelligences et des caractères, et qui ne fait triompher la mémoire qu'aux dépens de toutes les autres facultés.

On voit d'ici une foule de gens qui vont s'imaginer que nous voulons le renversement de l'ordre social et de tous les autres ordres possibles; eh bien! il n'en est rien. Nous n'entendons nullement nous mêler de l'instruction religieuse qui est confiée à des mains habiles et dignes de toute confiance; les questions religieuses sont hors de cause, de même que nos institutions d'enseignement. Toute notre pensée se résume en ceci. Quand nous sommes jeunes, nous apprenons par cœur—exclusivement—des masses de choses que nous retenons peu ou mal, et—ce qui est bien pire—qui nous font croire que nous en savons bien long, ce qui est une grande et douloureuse erreur. Quand nous sommes plus avancés en âge, cette idolâtrie du texte se manifeste dans les études politiques et professionnelles: les avocats apprennent le texte du code civil pour ne pas étudier le droit, et les journalistes vont chercher dans les auteurs espagnols des autorités destinées à prouver que la Constitution britannique est indigne d'un peuple bien élevé.

Plus tard, on peut complètement se dispenser d'avoir des idées.

Cet état de choses ne nous paraît pas très-rapproché de l'idéal; nous aimerions que cette tendance à prendre les idées du voisin pour s'épargner le trouble d'en chercher d'autres, fut un peu moins générale; nous demandons que ceux qui veulent écrire ou parler fassent autre chose que feuilleter le premier livre qui leur tombe sous la main; nous exprimons tout simplement l'opinion que pour être quelque chose, il ne suffit pas de la lecture, et que la mémoire n'est pas la première faculté à développer chez l'homme.

Si cette paresse d'esprit continue à se répandre et à se généraliser, on en viendra bientôt à ne plus lire que les journaux. Ce sera notre punition.

COURRIER D'ONTARIO.

Nous voici donc entrés dans la saison des fêtes. C'était dimanche le saint jour de Noël, la plus grande fête chrétienne, après Pâques et la Pentecôte. Et voici, comme vous ne l'ignorez pas, lecteurs et lectrices,

Le jour de l'an qui s'avance....
L'an qui s'avance.... l'an qui s'avance,

comme dans la chanson du roi barbu.

Hélas! oui, encore une année qui va nous quitter; encore douze mois de livrés au passé; encore trois cent soixante-cinq jours qui vont fournir à l'histoire des matériaux abondants dont elle tirera une masse de leçons pour la postérité qui n'en profitera point.

Car il faut remarquer que si l'histoire est faite pour enseigner les postérités, les postérités sont faites pour se moquer de l'histoire. Et, cela étant ainsi, je ne vois pas trop pourquoi l'on ne supprimerait pas soit l'histoire, soit la postérité.

D'une part, s'il est vrai, comme il a été dit, je ne sais plus par qui, que l'histoire est le plus menteur de tous les romans, il est manifeste qu'il n'y aurait pas plus d'inconvénient à envoyer du même coup tous les historiens aux galères qu'il n'y en aurait à boucher, en hiver, les interstices des maisons mal bâties avec les éditions complètes des œuvres de Capendu et de Ponson du Terrail.

D'une autre part, si les postérités vont en empirant à mesure qu'elles se succèdent, ce qui me semble indiscutable, aucun homme sensé ne pourrait s'objecter à ce qu'elles fussent du coup expédiées aux calendes grecques.

C'est là une idée neuve que je ne suis pas fâché de déposer sur le seuil de mes contemporains, avant la fin de cette année 1870, qui nous a tant fait souffrir, dans nos meilleures affections et nos plus chères sympathies françaises.

Encore un peu de patience, aimables lectrices, et celles d'entre vous qui comptent trente-et-un printemps bien révolus n'en compteront plus que trente. Car, c'est là, je n'ai pas la prétention de vous l'apprendre, lecteurs, la manière adroite mais peu véridique de vieillir pour les femmes, tant que les cheveux blancs n'ont pas fait irruption.

Je connais des femmes qui manœuvrent dans leurs vingt-huit ans bien mesurés, bien complets, et qui ont l'audace de vous poser des questions comme celles-ci:

—Quel âge me donnez-vous?

Naturellement à pareille question, on répond:

—Mais, madame, vous pouvez avoir de dix-huit à vingt ans.

—Oh! monsieur, repart-elle, vous me rajeunissez.... J'ai vingt-un ans.... J'arrive même à vingt-deux....

Oui, vingt-deux, et cætera, comme disent les latins, s'il en existe encore.

Mais revenons au grand jour de Noël, le *Christmas*—messe du Christ—des Anglais, et la fête des enfants, pour les peuples du Nord.

"Le jour de Noël, dit Denne-Baron, est une grande fête reconnue par le concordat."

Hélas! oui, pauvre France travaillée par les révolutions, il a fallu Napoléon et le Concordat pour te ramener au culte religieux de tes pères, de nos pères, pourrai-je dire.

Autrefois, chez toi comme chez nous, c'était fête partout ce jour-là, non-seulement dans les églises, mais dans les maisons, dans la rue, dans les cœurs....

En quelques endroits, dit un chroniqueur, la veille de Noël, le soir, on faisait collation pour être mieux en état de soutenir les fatigues de la nuit.

On bénissait, dit un autre, dans les familles, la bûche de Noël, en versant du vin dessus, et l'on disait: *Au nom du Père*.

J'ai dit que dans le Nord, c'est la fête des enfants. "Si vous êtes bien sages, dit une tendre mère à ses enfants, Jésus descendra du ciel sur un nuage tout d'or, et vous apportera des joujoux."

En Allemagne, on enferme, la veille de Noël, un arbre chargé de petits cierges, de bonbons, de pommes et de jouets dans une fausse armoire qu'on ouvre à l'instant où l'on s'y attend le moins pour donner aux enfants le plaisir de la surprise.

Les arbres de Noël sont bien connus dans notre pays. J'en ai vu un très-joli à la vitrine d'une boutique d'épicerie de la rue Rideau, tous ces jours derniers. Et il y en avait ailleurs aussi, chez les confiseurs surtout.

Il faudrait ne pas avoir lu les beaux livres de Charles Dickens pour ne pas savoir qu'il se fait, le jour du *Christmas*, en Angleterre, une énorme consommation d'oies. Ce jour-là chaque famille, quelque soit sa pauvreté ou sa misère, se régale d'une oie.

Ici, nous préférons la dinde, et certes cette préférence fait notre éloge, car, selon moi, l'oie constitue un mets peu agréable.

En France, c'est l'usage de faire déposer aux enfants un soulier ou un sabot auprès de l'âtre, afin d'y recueillir le lendemain le joujou ou le bonbon que le bonhomme Noël y apportera dans la nuit.

J'ignore jusqu'à quel point la mode du sabot a pris pied au milieu de nous. Peut-être les Anglais qui font tous leurs frais pour le *Christmas*, l'ont-ils adopté. Quant aux familles franco-canadiennes, je crois qu'elles tiennent sous clé pour le jour de l'an une bonne partie, sinon la totalité des surprises destinées aux enfants. Pour elles le grand jour des joujoux, et des beignes, et des embrassements, et des *je te le souhaite bonne et heureuse*, c'est le premier de l'an.

Le réveillon, cette vieille coutume française, qui dénotait la franche joie de nos pères, est encore fort en usage dans nos campagnes.

Si Noël tombe un vendredi, cela n'empêche point l'immolation de l'oie ou de la dinde, comme chacun sait. Le réveillon, qui se fait après la messe de minuit, est donc toujours un repas gras, même quand Noël tombe un vendredi.

La permission du St. Siège concernant l'usage de la viande le jour de Noël, date du troisième siècle.

Dans certaines contrées, on bénissait, la veille de ce grand jour, une énorme bûche qui brûlait toute la nuit dans le foyer.

Dans plusieurs parties de la Norvège, on ne permet pas à l'étranger de payer ce jour-là le vivre et le couvert; même dans les auberges, on le loge, on le traite gratuitement. La terre semble sous l'influence de ces paroles célestes: "Il est plus doux de donner que de recevoir."

Non seulement les hommes, mais les animaux, sont appelés à se réjouir le jour de Noël. Tous les commensaux de la ferme ont part au festin. Il n'y a pas jusqu'aux oiseaux du ciel qui ne se réjouissent. Sur les toits, sur les hangars, on élève de hautes perches toutes chargées de beaux épis d'avoine. Le journalier qui n'a point de champ, qui ne récolte point de blé, demande et reçoit à Noël du fermier qui l'emploie, une gerbe qu'il suspend en l'air pour que les oiseaux viennent aussi gazouiller et se régaler au-dessus de sa grange vide.

N'est-ce pas là une coutume touchante à faire verser des larmes....

C. T.

NOS CHANSONS ET NOS CHANTEURS.

CAUSERIE

Lue à l'Institut Canadien-Français d'Ottawa, le 7 décembre 1870, par M. E. B. de St. Aubin.

Suite et fin.

II.

Plusieurs d'entre vous, mesdames et messieurs, ont assisté et même pris part aux répétitions d'un concert. C'est là qu'on peut apprendre à bien connaître le monde des amateurs musiciens. Ce monde a ses travers, comme tant d'autres fractions de notre société civilisée, et ces travers sont parfois curieux à étudier. Toutefois, je dois vous dire que l'amateur canadien présente bien peu d'analogie avec les types du même genre si finement critiqués, par exemple, dans les journaux et dans certains ouvrages français. Vous trouverez rarement, chez l'amateur canadien, ces gestes et ces prétentions bizarres qui feront encore longtemps les délices des caricaturistes et des chroniqueurs. Comment expliquer ce fait qui est tout à la louange de notre pays?

Je crois que la raison en est bien simple: L'amateur canadien est, avant tout, un membre (même inutile de notre société; en certaines occasions, il devient même indispensable. Dans les plus grandes villes du Canada, il n'y a point de bons théâtres en permanence. Les salles de théâtre à Toronto, Montréal et Québec, pour spécifier davantage, ne sont jamais louées que pour une période assez restreinte à des compagnies d'artistes étrangers, oiseaux de passage dont on peut dire beaucoup de mal et très-peu de bien, (avec d'honorables exceptions, bien entendu). En outre, ces compagnies nous visitent d'ordinaire pendant l'été, alors que les théâtres sont presque tous fermés aux États-Unis, et le reste de l'année, nous sommes laissés à nos propres ressources. Si nous voulons nous donner le plaisir d'une séance dramatique ou musicale, durant les longues soirées de nos longs hivers, il faut avoir recours aux amateurs.

Vous voyez donc que l'amateur est utile, presque indispensable dans notre société. J'ajouterai qu'en général, il se montre toujours obligeant. Il est peu prétentieux, quelquefois même trop timide, mais il a des susceptibilités assez curieuses et que nous voudrions tous voir disparaître.

Les personnes qui ont pris une part active à l'organisation de soirées musicales savent les pénibles contrariétés inhérentes à cette charge d'organisation.—Il a été décidé qu'un concert aurait lieu au profit d'une œuvre charitable, et monsieur X. est chargé d'inviter les chanteuses et les chanteurs. Il met son bel habit des dimanches, achète une paire de gants frais et va frapper à la porte d'une de nos chanteuses en vogue. Sa démarche est timide; il se présente en solliciteur peu confiant dans le succès de sa requête dont voici la formule invariable.

—"Le comité du concert qui doit avoir lieu dans quinze jours au profit de telle œuvre m'a chargé, madame, de vous demander si vous ne nous prêteriez pas votre gracieux concours en cette occasion."

La réponse de madame est également invariable: —"Oh! monsieur, vous n'y pensez pas! Je ne chante plus... je n'ai rien de nouveau.... et puis les derniers froids m'ont très-fort enrhumée...."

A l'argument inépuisable du rhume ou, pour parler le langage à la mode,—de l'influenza, le pauvre organisateur répond invariablement que "s'il faut en croire le baromètre, le thermomètre, l'hygromètre et autres instruments de météorologie, le temps va certainement se mettre au beau; que, dans quinze jours, on peut guérir quinze fois l'influenza la plus tenace; que madame chante si bien le grand air de l'opéra en vogue, qu'il serait vraiment regrettable que le public fut privé du plaisir de l'entendre."

L'allusion au "grand air" favori ne manque jamais son effet, et, bref, madame finit par accepter; mais viennent les restrictions.

Madame veut savoir quelles sont les autres personnes qui chantent à ce concert; pure question de charité chrétienne.

Madame veut que son grand air vienne à tel numéro d'ordre sur le programme.

Madame veut répéter son morceau plusieurs fois chez elle avec l'accompagnateur, puis à la salle de concert, la veille de la soirée.

Le docile organisateur souscrit à toutes les conditions, et si le comité a invité quatre chanteuses, il part satisfait en pensant qu'il n'a plus que trois visites semblables à faire.

Mais une fois les invitations acceptées, les choses vont bien, trop bien même, comme vous allez voir. A la première répétition, chacune des dames qui, deux jours plus tôt, ne trouvait pas un seul morceau qu'elle pût chanter, en offre cinq ou six au malheureux accompagnateur: "elle voudrait bien chanter celui-ci, mais peut-être il serait mieux de chanter celui-là"..... "Ce troisième morceau plairait mieux au public".....

Je ne pousserai pas plus loin le détail de ces inoffensives résistances, qui toutefois, je dois le dire, donnent un tracé aussi énorme qu'inutile aux personnes qui entreprennent d'organiser une soirée musicale.

Et n'allez pas croire, mesdames, que les messieurs qui chantent la basse, le baryton ou le ténor, soient à l'abri de tout reproche sous le même chef. Certains chanteurs sont d'une coquetterie ineffable; ils se font prier, beaucoup prier.

Dans un concert où l'on fait chanter des morceaux d'en-

semble, duos, trios, ou des chœurs, les difficultés se compliquent énormément.

Passons sur ces misères et bien d'autres pour rechercher, si vous le voulez bien, quel remède on peut y apporter.

Vous connaissez trop l'aimable obligeance de nos chanteurs canadiens pour attribuer leurs hésitations à un orgueil mal placé ou à la triste manie de se rendre désagréables.

Quelle en est donc la cause? Je crois l'avoir trouvée, et peut-être vous l'avez devinée avant moi :

La seule, unique et véritable cause de toutes les difficultés qu'on rencontre dans l'organisation d'une solennité musicale, est que la connaissance de la lecture de la musique est trop peu répandue, non-seulement en Canada, mais presqu'entout pays. Il faut en excepter l'Allemagne, où les enfants, dit-on, naissent avec une clarinette dans la bouche et une clef de sol sur l'avant bras.

Que faut-il donc entendre par lire la musique?

Une personne qui sait lire la musique est celle qui, étant donné un air écrit, peut, sans le secours d'aucun instrument, déchiffrer, c'est-à-dire chanter ou fredonner cet air.

Comme conclusion de cet entretien, j'indiquerai les principaux avantages de cette connaissance et je dirai, en peu de mots, comment on peut l'acquérir.

Pour ce qui regarde les chanteurs, voici les résultats certains de l'étude de la lecture musicale.

La personne qui ne sait pas lire la musique doit faire un travail très-considérable pour apprendre un morceau de chant. Elle doit forcément aller trouver un instrumentiste qui lui joue l'air et, pour retenir cet air, il faut qu'elle s'en remette entièrement à sa mémoire et à son oreille. Les notations musicales qui, pour le lecteur, constituent un guide d'une sûreté mathématique, ne lui sont d'aucun secours et, devant le public, il arrive plus d'une fois que le chanteur ou la chanteuse restant court, humiliation fort désagréable et à laquelle on ne s'expose pas sans hésitation.

Voilà pourquoi nous sommes privés d'entendre plus souvent une foule de personnes douées, par la nature, d'admirables voix et d'excellentes dispositions pour la musique. L'étude de la lecture musicale ferait disparaître tous ces inconvénients.

La personne qui sait lire la musique peut se procurer une foule de jouissances agréables. Elle peut lire un morceau de musique aussi aisément que d'autres lisent leur journal; et, chose importante, elle ne sera jamais la victime des marchands de musique qui, de connivence avec d'autres intéressés, mettent en vogue tant de pinsonneries inceptes, parce que, d'un coup-d'œil, elle pourra juger si un morceau est bien ou mal écrit.

Si cette connaissance était plus répandue, il deviendrait excessivement facile de faire exécuter aux grands jours de fête, dans nos églises, les plus belles messes en musique du répertoire. Actuellement, l'organisation d'une messe en musique est un travail de goût, plein de fatigues et d'ennuis pour les maîtres de chapelle et les amateurs, un travail qui parfois mettrait à bout la patience d'un Dominicain.

Si cette connaissance était plus répandue, l'exécution des chants liturgiques, du plain chant, cette musique si vraiment belle et si bien adaptée à la majesté de nos temples, l'exécution du plain-chant gagnerait en justesse. Les chœurs de nos églises éviteraient ces écarts de son qu'ils commettent depuis trop longtemps sans remords et qui affectent péniblement les oreilles les moins susceptibles.

Pour les instrumentistes, les pianistes en particulier, la connaissance de la lecture musicale aurait aussi de grands avantages. Ici, je vais me rendre coupable d'une vilaine petite médisance, dont j'aurai bien des reproches, mais il est quelquefois nécessaire d'avoir le courage de dire la vérité.

Apprenez donc que grand nombre des demoiselles qui nous jouent des morceaux de piano, même très-difficiles, ne savent point lire la musique.

Mais comment ont-elles fait pour arriver à un si bon résultat dont nous apprécions tout l'agrément, toute la valeur? Elles ont fait ce qu'on appelle vulgairement "prendre le chemin des écoliers." Elles ont étudié pendant de longues années sous la direction de professeurs qui *lisaient* pour elles, mais si elles avaient commencé par apprendre à lire, elles joueraient aujourd'hui tout aussi bien et auraient coûté dix fois moins à leurs bien-aimés parents.

En outre, la plupart de ces pianistes sont incapables d'approcher des morceaux par elles-mêmes, dès lors que le professeur n'est plus là qui *lit*, qui déchiffre pour elles. Leur science est, après tout, une science purement mécanique. C'est cruel à dire, mais c'est comme cela.

Je sais que dans l'enseignement particulier comme dans les collèges et les convents, voire même dans les écoles tout-à-fait élémentaires, l'étude raisonnée de la musique a fait depuis plusieurs années de grands progrès.

Mais comment les amateurs plus avancés en âge, plusieurs de ceux, par exemple, que vous entendez aux séances de cet institut, pourraient-ils fièrement arriver à bien lire la musique?

Cette connaissance sera promptement généralisée du moment où l'on aura établi un cours public de chant.

Pour organiser un cours public de chant, il faut :

1o. Une salle pas trop froide en hiver, ornée de quelques bancs et d'un tableau noir.

2o. Deux becs de gaz.

3o. Un directeur avec son diapason.

4o. Des élèves.

C'est ce dernier article qu'on se procure le plus difficilement, paraît-il. Si l'on était sûr d'un certain nombre d'élèves, il y a beaucoup à parier qu'on trouverait aisément un professeur avec son diapason. Resteraient les becs de gaz, le tableau noir, les bancs et la salle; quant à cela, il est permis d'espérer qu'il y a, dans notre ville, assez d'amateurs généreux pour y pourvoir.

Mais on ne trouve pas les élèves, l'expérience l'a prouvé plus d'une fois. Comment faire en ce cas? Mon avis est qu'il faudrait avoir recours à une souscription et payer le professeur. Supposez, pour préciser davantage, que le loyer de la salle, avec le gaz, revienne à une piastre pour chaque séance d'une heure : c'est, il me semble un prix raisonnable. En donnant une autre piastre au professeur, chaque leçon coûterait deux piastres. Si l'on avait cinquante élèves pour payer ces deux piastres, cela ferait quatre cents par tête, et à deux leçons par semaine, pendant quatre mois, disons vingt semaines, ou quarante leçons, chaque élève aurait une piastre et soixante centimes à payer pour la saison. Le nombre des élèves augmentant, la souscription pourrait être moindre. Or je ne puis m'imaginer qu'il n'y ait pas, à Ottawa, cinquante personnes qui seraient contentes d'apprendre à lire la mu-

sique pour ce modeste prix. Voir le *Journal de l'Instruction publique*. Année 1869, p. 63.

Je ne désespère pas de voir une classe de ce genre établie, un jour, à l'Institut Canadien-Français d'Ottawa, et je recommanderais humblement qu'on admit dans cette classe filles et garçons, à la condition qu'ils soient tous bien sages.

En terminant, mesdames et messieurs, veuillez agréer l'expression de ma vive gratitude pour avoir bien voulu m'écouter, avec tant de bienveillance, dire du mal de notre prochain.

REVUE ÉTRANGÈRE.

Le *Courrier des Etats-Unis* faisait samedi dernier une analyse si claire des événements que nous croyons devoir la reproduire afin de faire bien comprendre la position des Français.

SITUATION GÉNÉRALE.

Où nous nous abusons fort, ou la France ne s'est jamais trouvée, depuis Sedan, dans une position aussi favorable qu'aujourd'hui.

Les rapports venus de Paris, de Londres et de Versailles sont unanimes à constater que les bulletins allemands, au sujet des récentes sorties du général Ducrot, avaient complètement dénaturé la vérité. Il est avéré que la sortie avait parfaitement réussi, que Ducrot s'est emparé de toutes les positions qu'il a attaquées, que les efforts des Allemands pour l'en déloger ont été infructueux, et que s'il a plus tard abandonné les positions conquises, sa retraite, toute volontaire, a été motivée uniquement par la nouvelle de l'échec de l'armée de la Loire.

L'armée du général Ducrot compte 200,000 hommes parfaitement armés et disciplinés, et les chefs prussiens eux-mêmes reconnaissent qu'ils sont hors d'état de l'empêcher de rompre entièrement leur ligne d'investissement, à l'heure et sur le point qui lui conviendront. Ajoutons que la capitale assiégée a encore pour quatre mois de vivres, que soldats et civils sont animés du meilleur esprit, et l'on conviendra, en dépit de toutes les rodomontades germaniques, qu'il n'y a aucune crainte à concevoir de ce côté.

Du nord, le général Faidherbe poursuit rapidement sa marche sur Paris. Aux dernières nouvelles, il avait dépassé Amiens, forçant l'ennemi à évacuer cette ville, située comme on sait, à 28 lieues au nord de Paris. Encore quelques étapes, et la petite mais vaillante armée du général Faidherbe sera en vue de Saint-Denis.

Du sud, les quatre généraux commandant les diverses fractions de l'armée de la Loire s'avancent simultanément et réussissent sans doute à opérer leur jonction. Le prince Frédéric-Charles fait tous ses efforts pour empêcher ce résultat. Il a de nouveau attaqué le général Chanzy avec de grandes forces, mais il a été repoussé. Nous aurons probablement cette nuit ou demain les détails de cette bataille, qui paraît avoir été très-sérieuse.

Telle est la situation en France, d'après les derniers avis. Elle est, nous le répétons, très-favorable, et tout semble indiquer l'approche d'un dénouement bien différent de celui rêvé par l'ambitieux Guillaume et son rusé ministre.

Cependant, il y a quelque chose de déplorable, c'est ce morcellement de l'armée de la Loire, dont il est à craindre que chaque tronçon ne se fasse écraser en détail. Cette séparation, sans doute, a été le résultat forcé des batailles qui ont précédé la reprise d'Orléans par l'ennemi, mais il nous semble qu'on devrait à tout prix réunir de nouveau l'armée en un seul corps et anéantir, avec ces forces combinées, les troupes aujourd'hui très-affaiblies du prince Frédéric-Charles. Tel est, du reste, très-probablement, le dessein des commandants français.

LE GÉNÉRAL DUCROT.

Nos lecteurs liront avec émotion les paroles héroïques qui terminent la fameuse proclamation que le général Ducrot a adressée à ses soldats avant de faire sa brillante sortie du 30 Décembre :

"Courage donc et confiance! songez que dans cette lutte suprême, nous combattons pour notre bonheur, pour notre liberté, pour le salut de notre chère et malheureuse patrie, et si ce mobile n'est pas suffisant pour enflammer vos cœurs, pensez à vos champs dévastés, à vos familles aimées, à vos sœurs, à vos femmes, à vos mères désolées!

"Puisse cette pensée vous faire partager la soif de vengeance, la sourde rage qui m'animent, et vous inspirer le mépris du danger.

"Pour moi, je suis bien résolu, j'en fais le serment devant vous, devant la nation tout entière : je ne rentrerai dans Paris que mort ou victorieux; vous pourrez me voir tomber, mais vous ne me verrez pas reculer. Alors, ne vous arrêtez pas, mais vengez-moi.

"En avant donc! en avant! et que Dieu nous protège!"

Le brave général n'est pas encore retourné à Paris ni mort ni vainqueur; mais il a tenu parole jusqu'à présent sous le rapport de la bravoure et de l'habileté. Tous ceux qui l'ont vu dans les sanglantes journées qui ont suivi sa sortie rendent hommage à sa valeur et à son impétuosité. Ses soldats électrisés par son exemple se sont battus comme des lions; rien n'a pu résister à leur premier élan; mais les prussiens là comme ailleurs finirent par arrêter cet élan. Entraînés par l'héroïsme de leurs officiers dont beaucoup furent massacrés, ils se rallièrent plusieurs fois au milieu de la mitraille qui les abattait par milliers et se jetèrent sur les français qu'ils réussirent à déloger plusieurs fois des positions dont ils s'étaient emparés.

Depuis que ce qui précède est écrit, les nouvelles sur les mouvements des armées françaises sont assez contradictoires. Comme toujours les plus belles apparences sont menteuses pour les Français; lorsque leur cause semble se relever, il arrive un désastre qui détruit toutes les espérances. Les généraux battus disparaissent pour faire place à d'autres qui ne sont pas plus heureux. Un jour, la France croit avoir trouvé la victoire et un chef. Le nom de ce chef est dans toutes les bouches; la France est sauvée; le lendemain ce chef a subi le sort des autres; il est remplacé.

Aurélien de Paladines, sur qui on comptait tant, a laissé l'armée de la Loire. On sait que lors des sorties de Trochu, le prince Frédéric et le duc de Mecklembourg se jetèrent au

devant de lui pour barrer le chemin. Paladines ne se croyant pas en état de lutter pour le moment, voulait se retirer d'Orléans et se diriger sur la rive gauche de la Loire. Mais le gouvernement le força de se battre à Orléans. Il obéit, mais il fut battu. Mécontent d'une autorité qui dérangeait ainsi ses plans, il donna sa démission. On considère cette démission comme un malheur en France.

DERNIÈRES BATAILLES.

On s'est battu encore toute la semaine dans le nord et le sud-est de la France, dans la direction du Havre et dans les environs de Tours et de Blois. Faidherbe, qui avait d'abord remporté de grands avantages, a fini par être vaincu; et le général Chanzy qui, après deux ou trois jours de bataille, pendant lesquels il aurait lutté contre les forces réunies du prince Frédéric et du duc de Mecklembourg, aurait été forcé de traiter. Tours et Blois sont tombés entre les mains de l'ennemi.

PARIS.

Des sorties ont eu lieu le 20 et le 21. Celle du 20 n'ayant pas réussi, les Français firent un nouvel effort le 21. On croyait, paraît-il, que l'armée de la Loire était victorieuse et n'était plus qu'à quelques lieues de Paris. Le matin, les généraux Male et Blays ont occupé Neuilly-sur-Marne, Villa Estade et Maison Blanche, à l'est de Paris. On fit taire le feu de l'ennemi sur tous les points. Après un court combat dans lequel le gén. Favre a été blessé, les troupes de St. Denis, sous l'amaral de la Roncière, ont emporté le Bourget au nord de Paris; mais ne pouvant garder la place, elles retraitèrent après avoir fait 100 prisonniers. Les forces de Ducrot étaient aussi engagées au sud de la ville dans un violent combat d'artillerie près de Mont Ablon et Blanc-Mesnil, et à la nuit Ducrot occupait Groslay et Draughay. Le gén. Nault a fait une feinte du Mont Valérien à l'ouest de Paris contre Montrou. Le chef de bataillon Faure a occupé l'île de Chard dans la Loire. Les gardes nationaux mobilisés se sont battus en compagnie des troupes réglées dans ses engagements et ont montré beaucoup d'ardeur. La garnison de St. Denis et les compagnies de marine ont perdu beaucoup de monde dans l'attaque du Bourget; mais les pertes des autres corps sont légères. Le général Trochu reste en dehors de la ville avec l'armée.

ROME.

Conditions au sujet de la papauté.

Pour assurer au Pape son indépendance et le libre exercice de sa puissance spirituelle, le ministère italien veut faire décréter :

- 1o. L'inviolabilité personnelle du Pape;
- 2o. Que le Pape retiendra ses gardes auprès de lui;
- 3o. Qu'il recevra pour le maintien de ses gardes et de sa cour, une pension de 3,215,000 livres;
- 4o. Que la résidence du Pape sera exempte des taxes et sera le Vatican, le Palais de Ste. Marie majeure, et le château de Vaudolfa, à la campagne. Ces résidences ne seront pas soumises à la juridiction ordinaire de l'Etat.

Ce bill contient vingt autres clauses assurant au Pape l'indépendance personnelle et politique.

Les immunités des édifices servant de résidence à Sa Sainteté s'appliqueront aussi aux édifices dans lesquels se tiendront les conciles. Les criminels et les délinquants se réfugiant en ces lieux ne pourront y être arrêtés qu'avec la permission du Pape ou du concile des cardinaux.

Le pape ne sera pas soumis aux droits de douane et toute recherche ou séquestration de livres ou d'autres documents ne pourront être faites dans les bureaux des sacrées congrégations établies par Sa Sainteté, qui aura la liberté de publier ses actes pontificaux et les cardinaux ou ecclésiastiques prenant part à ces actes ne seront aucunement molestés par le gouvernement du roi. Le Pape pourra librement correspondre avec le monde catholique; le service des bureaux de poste et de télégraphie du Vatican sera gratuit.

Les légats accrédités par le Pape jouiront des mêmes privilèges que les autres ministres.

La juridiction disciplinaire et spirituelle du Pape sera librement exercée sans que l'autorité civile puisse y mettre obstacle et toutes les assemblées ecclésiastiques pourront se réunir sans la permission du gouvernement, qui ne pourra pas intervenir dans la nomination aux bénéfices, aux dignités et aux emplois de l'Eglise. Le serment d'allégeance dont les évêques sont tenus envers le Roi, sera désormais aboli, ainsi que la légation apostolique de la Sicile. Les séminaires théologiques seront soumis à la direction du Pape, sans intervention de la part des autorités civiles.

Les Chambres ont décidé de transporter le siège du gouvernement italien à Rome.

On dit que le pape sortira de Rome lorsque Victor Emmanuel y viendra et qu'il se retirera à Malte.

Il a lancé des excommunications contre tous ceux qui ont pris part à la violation de ses états.

On prétend que dans deux occasions des individus ont été frappés au moment où ils blasphémaient contre l'excommunication.

L'Événement croit que l'introduction des vins français dans ce pays rendrait plus de service à la population que les milliers d'exemplaires et de discours qu'on écrit sur la question de tempérance.

"Si l'on pouvait, dit-il amener notre peuple à renoncer à ce qui *gratte*, selon son énergique expression, pour s'en tenir à ce qui *chauffe* et *égale*, le mal serait atteint dans sa racine. Les populations de France, d'Espagne et d'Italie, sont à l'abri, sauf de très-rare exceptions, de ce vice funeste. Ce que les apologistes de l'intempérance appellent une *maladie*, ne fait pas chez eux de ravages; et cela uniquement parce que l'usage du vin y est général. L'usage d'un liquide pur et généreux ôte le goût de ces boissons frêlées et asphyxiantes."

L'idée de notre confrère est excellente.

UNE SCÈNE A TOURS.

Entre une foule de scènes plus ou moins curieuses qui se passent à Tours, un correspondant raconte la suivante :

Je rencontrais une forte femme, pareille à la liberté d'Auguste Barbier, qui se rendait, précédée d'un drapeau suivi d'une bande de gamins, à la préfecture pour offrir à M. Gambetta un exemplaire de trois couleurs, au nom des dames de Marseille. Le jeune ministre de l'intérieur a eu la cruauté de ne point se montrer, mais un de ses lieutenants, connu dans la littérature ordinaire, où il a fait concurrence au baron Brisse sous le nom de Ealthazar, a été judicieusement choisi pour aller au-devant de cette amazone, et il l'a invitée sans rire à monter au balcon pour y lire à haute voix les strophes qu'elle avait composées en l'honneur de la république.

Vous avez en ces deux faits un léger aperçu des scènes étranges qui se passent quotidiennement à Tours. J'aurais bien voulu voir aussi cette pseudo Jeanne d'Arc dont une dépêche de Berlin annonçait la présence dans la ville, il y a un mois ou six semaines. Mais comme personne n'en a jamais ouï parler, il faut bien croire que ça été là encore une des agréables inventions de nos ennemis.

LA FAMINE A PARIS.

Les journaux de Paris contiennent d'amusants articles sur les conséquences du siège au point de vue de l'alimentation.

La ration de viande est si petite qu'elle ne coûte pour six jours que vingt-cinq centimes par tête. Les moineaux se vendent dix sous pièce. Une portion de cervelle de mouton peut s'obtenir—quand on est le favori d'un boucher—pour soixante-dix centimes. On mange beaucoup de rats, capturés dans les égouts au moyen de jarres contenant de la glucose, où les rats se prennent comme les mouches dans la mélasse.

Il existe à Paris un marché régulier pour le débit des rats sur la Place de l'Hôtel-de-Ville.

Les chiens et les chats se vendent aussi sur un marché spécial.

Le gouvernement de Paris a pris possession de toutes les pommes de terre qui se trouvent dans la cité.

Au début du siège, il y avait à Paris plus de cent mille chevaux, compris ceux de l'armée. Depuis cette époque, on a abattu pour la consommation ou pour l'équarrissage, trente mille chevaux. Il nous reste donc soixante-dix mille chevaux. En fixant le chiffre des chevaux nécessaires pour l'armée et pour les services indispensables à trente mille, il reste pour l'alimentation publique quarante mille chevaux.

Le poids moyen de viande nette étant en ce moment de 250 kilogrammes par cheval, les 40,000 chevaux offrent une ressource de 10 millions de kilogrammes de viande fraîche.

En distribuant cette quantité à raison de 50 grammes par habitant et par jour, comme cela a lieu pour la viande de bœuf, nous aurons de la viande pour cent jours.

Je rappelle que la viande de cheval est d'un sixième plus nourrissante que celle du bœuf : 50 grammes de celle-là contiennent autant de principe nutritif que 60 de celle-ci.

Les enfants ne touchant qu'une demi-ration, on pourrait et l'on devrait reporter la demi-ration économisée sur la ration de ceux qui participent à la défense de manière à leur fournir 80 à 100 grammes par jour.

UN CAPITAINE FÉMININ.

Les journaux ont parlé dernièrement d'une jeune dame commandant les francs-tireurs de Lamarche dans les Vosges. Voici quelques traits de la vie singulièrement accidentée de ce capitaine féminin.

Mlle Antoinette Lix est née à Colmar. Son père était ancien sergent de la garde royale.

Antoinette Lix, privée de sa mère, était élevée comme un véritable garçon et passait son temps à courir les champs, à conduire à l'abreuvoir les chevaux qu'elle montait intrépidement, acquérant ainsi une vigueur et une agilité peu communes. Cependant quelques personnes qui lui portaient intérêt, craignant pour elle les suites funestes de cette vie d'écurie et de cabaret, parvinrent à la faire admettre gratuitement au pensionnat des sœurs de Ribeauville. Elle y fit des progrès sérieux dans les études, mais ne put jamais s'appliquer à aucun des ouvrages féminins, tels que couture, broderie, tricot, etc., qui lui sont restés totalement étrangers.

Un instant, elle eut l'idée de devenir religieuse et passa quelques semaines au noviciat ; mais se reconnaissant incapable, malgré sa piété réelle, de subir la vie calme et un peu monotone du couvent, elle rejoignit sa sœur en Pologne, où elle trouva à faire l'éducation des enfants d'une grande famille du pays, celle du comte de X... La dernière insurrection polonaise vint à éclater. Le comte de X... accourut un des premiers, mais le succès ne répondit pas à son courage, il fut fait prisonnier et traîné en Sibérie. Avant son départ, la jeune institutrice, déguisée en homme et munie d'un passeport français au nom de son frère, put pénétrer dans la prison du comte, lui apporter les derniers adieux de sa famille éplorée, et lui promettre de venger sa défaite. Jamais serment ne fut mieux tenu. La comtesse de X... et ses enfants étant partis pour l'Allemagne, la jeune fille, continuant à porter un costume masculin, entra comme lieutenant dans une compagnie de guérillas et ne vécut plus que dans les bois, faisant le coup de feu ou portant à cheval des dépêches, des avis aux divers corps insurgés.

Grande, élancée, elle portait admirablement le costume des hussards polonais, se donnant dix-huit à dix-neuf ans, avait pris pour nom de guerre *Casimir le Sombre*, et ses soldats, qui ignoraient son sexe, se fussent tous fait tuer pour leur jeune chef français dont ils admiraient l'intelligence et la bravoure. Un jour, dans une de ces rencontres meurtrières, comme il s'en présentait fréquemment, elle fut grièvement blessée et transportée à Varsovie. Mgr. Filinski, le noble archevêque qui devait lui aussi mourir dans l'exil et qui avait donné à Antoinette l'autorisation de porter des habits d'homme, la fit soigner par la supérieure même des sœurs de Varsovie.

A peine rétablie, elle recommença sa vie de lutttes, de misères et quand enfin il n'y eut plus aucun espoir de vaincre, elle se réfugia à Dresde, avec les débris de l'armée polonaise. Là, elle reçut les secours accordés aux proscrits, vivant de leur vie studieuse, suivant les cours des facultés de droit, de sciences, de médecine.

Traqués à Dresde par la police moscovite, les malheureux vaincus de la cause polonaise vinrent à Paris, continuant à traiter en camarade, en frère, Antoinette, dont le sexe véritable leur était inconnu.

Entrée en relation avec diverses familles, Antoinette, avec plusieurs amis polonais, vint en Bretagne, à Nantes, où on voulut même lui faire épouser une jeune, belle et riche héritière bretonne. Elle se résolut alors à rentrer en Alsace, où sa brillante réputation l'ayant depuis longtemps précédée, son portrait en hussard polonais brillait aux devantures de tous les photographes et de tous les libraires.

Elle resta quelque temps dans sa ville natale, puis, reprenant le costume de son sexe, elle repartit pour Paris où elle fit répandre dans l'émigration polonaise le bruit que Casimir-le-Sombre s'était retiré à la Grande-Chartreuse.

Elle vécut quelques années à Paris, tenant la correspondance étrangère dans un des premiers magasins de confections, car elle sait parfaitement le polonais, le russe, l'allemand et l'anglais.

Mais on n'affronte pas impunément les vents du Nord, les nuits passées dans la neige, les fatigues du bivouac et de la bataille. Habitée à l'air vif des montagnes, des grands bois lithuaniens, Antoinette fut atteinte d'une maladie de poitrine et les médecins lui conseillèrent de quitter Paris.

Elle obtint, par ses relations, la recette des postes de Lamarche, dans les Vosges.

Lors de son arrivée à Lamarche, cette petite ville très-patriotique et très-belliqueuse, avait déjà une compagnie de francs-tireurs, et, quand vint l'invasion prussienne, la jeune receveuse des postes, oubliant son mal, s'empressa d'offrir à ses nouveaux concitoyens le concours de son expérience et de sa valeur.

Elle combat aujourd'hui pour sa patrie avec plus d'ardeur et d'abnégation qu'elle n'en mit jamais à servir la cause étrangère.

LE ROI GUILLAUME EN FRANCE.

Deux fois par semaine le roi Guillaume chasse officiellement dans les bois de Versailles, où il avait été invité par l'empereur Napoléon III, qu'il appelait alors son *bon frère*.

Le 16 novembre, le roi de Prusse est arrivé à Saint-Germain en compagnie du prince royal et d'un nombreux état-major. Le roi s'est promené au milieu de ses soldats ; puis il a inspecté toute la vallée du côté du Mont-Valérien, ainsi que les ouvrages élevés par les Français.

Le prince royal était avec son père, mais pas dans la même voiture. C'était une belle après-midi. La terrasse de Saint-Germain est toujours encombrée de Français, habitants de la ville, et d'Allemands—les deux peuples considérant avec des yeux bien différents Paris qui est là devant eux—formant des groupes séparés, les premiers en bourgeois, les seconds armés. On renvoya les Français d'un côté de la terrasse, afin que le roi put librement causer avec ses officiers et ses soldats, et se promener sans embarras.

Le barouche découvert dans lequel le roi se trouvait avec un officier à côté de lui était conduit à quatre chevaux. Le prince royal et un officier suivaient dans une voiture du même genre et deux voitures à deux chevaux contenaient les personnes de la suite. Suivant l'usage, le cortège était précédé et suivi de détachements de la cavalerie ; dans cette occasion c'était des détachements de cuirassiers, deux pelotons en avant et un peloton derrière. Il faisait nuit encore quand le roi entra à l'hôtel de la préfecture à Versailles.

ASPECT DE PARIS.

« Ne rêvez plus théâtres réouverts, promenades, voyages, libres correspondances ; ne laissez pas votre imagination savourer ces fruits défendus ; parcourez le rempart et, du dehors surtout, regardez cette ville à l'aspect si nouveau, si désolé, si nu, si grandiose et si fier. Regardez cet immense espace qui vous sépare des bastions, puis, en levant la tête, ces longues files horizontales qui vous transportent en idée au fond des grandes landes ou devant les dunes de la mer.

« Il y a des gens à qui ce spectacle, ces audacieux travaux et ces canons montrant leur gueule aux échancrures de tertres de gazon, causent une sorte de serrement de cœur, qui en détournent les yeux, ne pensant qu'aux douleurs et aux larmes dont ils ont devant eux le triste avertissement. Sans me croire insensible, je confesse que chez moi le premier mouvement devant ce Paris transfiguré est une sorte de satisfaction intérieure tant que cela soit comme sorti de terre, si promptement, si noblement, sous les yeux et avec le concours de cette population frivole et généreuse.

« Tout n'est donc pas perdu, puisque de tels élans partent encore ! Aussi, quand il m'arrive de penser que peut-être nos maux auront un terme, et qu'on pourrait encore s'occuper quelques jours des embellissements de Paris, le premier que je rêve est de lui maintenir sa couronne guerrière, ses pont-levis, ses cavaliers et ses glaces immenses, qui l'isolent et lui forment un si beau piédestal. Cette parure lui sied, je veux qu'il la conserve.

« Mais savez-vous, mon cher monsieur, ce qui trouble ma confiance, même en contemplant ces remparts à qui nous devons tant ? C'est beaucoup j'en conviens, d'avoir fait cet effort d'arrêter l'ennemi et de lui opposer de si fortes murailles ; mais pour vaincre est-ce assez ? Si nous ne comptons que sur nous-mêmes, sur nos bras et sur nos canons, ne sentons nous pas que c'est bien peu de chose ? Et pour nous assurer un secours autrement puissant, que faisons nous ? Qu'osons-nous faire ? Dieu, je le crois, ne veut pas que la France périsse ; il l'a tant protégée et sauvée tant de fois, d'une façon si visible, jusqu'à nous délivrer d'envahisseurs non moins puissants que ces Prussiens, par le bras d'une jeune fille ; mais nous attendre, nous, à pareille assistance, c'est, vous en conviendrez, le croire bien généreux ! car s'il voulait que, dans notre détresse, des prières publiques montassent jusqu'à lui et qu'il mit à ce prix sa clémence, notre République française serait hors d'état de les lui offrir.

« Sa sœur de l'Amérique faisait plus largement les choses lorsqu'elle aussi subissait la torture d'une guerre qui la dévorait. Si vous jetez les yeux sur cette immense lutte, vous y voyez le jeûne et la prière à la veille de tous les grands combats. Espérons qu'à défaut de ces démonstrations publiques, la ferveur isolée suffit à fléchir Dieu. Celle-là du moins ne manque pas en France, même au milieu de tant d'avenglement, d'impiété et d'indifférence : il faut compter sur elle et garder bon espoir.

L. VITET.

Nobles paroles, que nous recommandons aux réflexions de ceux qui croient encore à quelque chose ; et le nombre de ceux-là en est encore considérable en France, quoi que l'on dise.

BARBARIES.

— Dans l'Eure, les Prussiens ont accompli les mêmes actes de sauvagerie.

A Nonancourt, le chef de gare et plusieurs employés ont été fusillés. Le malheureux chef de gare s'était débattu pour échapper à ses bourreaux, mais ceux-ci, pour paralyser toute résistance, ne trouvèrent rien de mieux que de lui clouer les mains sur un billard avec des baïonnettes et de le fusiller dans cette situation.

Le chef de gare de Saint-Rémi put s'échapper et alla se réfugier dans les bois.

Les Prussiens organisèrent une véritable chasse à l'homme, et pendant deux jours ils traquèrent ce malheureux comme une bête féroce ; et c'est par miracle qu'il put échapper à la fusillade qui était dirigée contre lui aussitôt qu'il était aperçu par quelques-uns de ces sauvages.

Dans un village près de Saint-Georges-sur-Eure, le maire, le curé et trois gardes Nationaux furent éventrés à coups de baïonnettes.

A Saint-Georges et à Marsilly, des femmes, des jeunes filles, des enfants malgré, leurs cris et leurs larmes, furent soumis à la sauvage brutalité des soldats de la noble, généreuse et savante Allemagne ;—les cris de détresse, les appels au secours de ces infortunés, allaient, à plusieurs kilomètres, glacer d'horreur ceux qui entendaient ces lugubres accents.

— Un officier franc-tireur de Fontainebleau a reçu, à Tours, la triste nouvelle que les Prussiens ont mis à mort sa femme et son enfant, âgé de trois ans et demi, et cela, sans doute, parce qu'il avait eu l'imprudence d'écrire à cette malheureuse qu'il avait tué cinq Prussiens.

LECON D'UNE MÈRE PRUSSIENNE A SON ROI.

Nous appelons l'attention de tous nos lecteurs sur l'admirable lettre qu'on va lire. C'est le cri du cœur et de la conscience de la mère de famille d'outre-Rhin, sympathisant aux douleurs de nos mères de familles françaises, et se joignant à elles pour prophétiser dès aujourd'hui le terrible verdict que le ciel et la terre rendront bientôt contre le roi Guillaume et ses satellites. Cette lettre avait été oubliée par un Prussien dans une ville occupée par l'ennemi :

« Rolandseck, 30 novembre 1870.

« Mon bien-aimé Frédéric,

« Il y a déjà longtemps que je n'ai reçu de tes nouvelles ; de tous côtés je vois des mères pleurant leurs enfants, des femmes pleurant leurs maris, et je me demande chaque jour si je ne dois pas joindre mes larmes aux leurs. Si tu es encore de ce monde, mon bien-aimé, hâte-toi de m'écrire, de me rassurer, je n'aurai plus qu'à songer à te conserver nos chers petits enfants, qui tous, chaque matin, demandent leur père. Notre aîné déjà, à l'exemple de ses petits camarades, jette à tous propos des imprécations contre le roi, et je n'ose pas l'en empêcher.

« Qu'a donc fait la France au Roi Guillaume ? que lui avons-nous fait nous-mêmes pour nous rendre aussi malheureux ? Ce vilain homme n'a donc pas d'entrailles ? Il oublie donc qu'il y a un Dieu, et la reine n'aime donc pas le roi, qu'elle ne cherche point à le détourner de toutes les atrocités qui se commettent ; cependant, elle sait le mal que cette guerre entraîne ; chaque jour son palais est assailli de pauvres femmes vêtues de noir, de vieillards et d'orphelins, qui viennent demander la paix et du pain.

« Grâce à Dieu, jusqu'à ce jour, nos enfants et moi n'avons encore manqué de rien, mais à quelles conditions ! J'ai vendu mes bijoux. Il ne me reste plus que deux objets bien chers : la croix que ma pauvre mère m'a laissée en mourant, et mon anneau de mariage. Quand ces précieux souvenirs auront disparu, que devenir ? Si bientôt tu revenais, j'oublierais tout, et je crois que j'aurais encore la générosité de pardonner au roi le mal qu'il nous fait.

« Il arrive ici une multitude d'objets enlevés aux Français. Je ne sais pas si tout cela est bien légitime : la guerre n'est pas le pillage, n'est pas le vol. Je ne doute pas que tu partages mes sentiments, mon tendre ami ; ne te laisse pas aller à toutes ces bassesses. Le langage que je tiens, ton vénéré père, qui aussi est allé en France, en 1814, te le tiendrait, si nous avions encore le bonheur de le posséder.

« Depuis longtemps aussi, nous sommes sans nouvelles de ton beau-frère ; sa femme est dans le plus grand chagrin, ses ressources diminuent, et la santé de sa fille, déjà si chétive, me donne de nouvelles inquiétudes. Si vous ne revenez pas bientôt, son père la reverra-t-il ?

« Adieu, mon bien-aimé Frédéric, tes chers petits enfants t'envoient leurs plus tendres caresses, et moi, je t'embrasse en te disant à bientôt.

« LOUISE. »

— *Courrier des Etats-Unis.*

FAITS DIVERS.

MEURTRE A QUÉBEC.—John Storan, journalier demeurant au coin des rues d'Artigny et de l'Artilerie, commençait à ivroguer avec quelques autres personnes, parmi lesquelles se trouvaient sa femme et une voisine, demeurant dans la même maison. A plusieurs reprises, ils envoyèrent quérir de la biisson dans le voisinage et se mirent dans un état d'ivresse complète. Vers minuit, ils commencèrent à se quereller et frappèrent la femme Storan à la tête avec une hache et lui fracturèrent le crâne à trois endroits. Deux de ces blessures seulement paraissaient à l'extérieur et présentaient des ouvertures d'à peu près trois pouces de longueur. D'après les rapports faits par certains témoins, on pense que Margaret Wall a donné des coups de hache à la femme Storan, qui avait été mariée en premières noces à un nommé McQuisten.

La malheureuse femme est morte. La police est à la recherche du meurtrier. Comme on a passé la nuit à se quereller et à échanger des coups, il est assez difficile de mettre la main sur le véritable coupable.

OSSEMENTS HUMAINS.—Lundi soir, sur les dix heures, on a trouvé sur les degrés de la porte de la sacristie de l'église de St. Roch à Québec un panier contenant des ossements humains. On ne sait d'où viennent ces os, ni qui les a déposés là.

Il va y avoir une enquête sur le sujet.

PRONOSTIC.—Les sauvages disent que les castors ne sont pas encore cabanés, qu'ils n'ont jamais été témoins d'un tel retard, et que cela annonce un hiver tardif et peu rigoureux.

LE LIEUTENANT COLONEL
JOSEPH BOUCHETTE.

G A L E R I E N A T I O N A L E.

Au moment où les héritiers du lieutenant colonel Bouchette présentent au gouvernement de cette province des requêtes qui rappellent les services remarquables rendus par ce canadien distingué à son pays, nous avons cru devoir publier son portrait. Nous serions heureux de contribuer à l'acquittement d'une dette nationale contractée envers une des familles les plus distinguées du Bas-Canada. Cette dette qui repose sur des documents authentiques et des conventions bien claires, a été souvent confirmée et reconnue par nos gouvernements et parlements depuis un demi-siècle. La Chambre d'assemblée vota en 1814 une somme de quinze cents louis à M. Bouchette pour l'aider et l'encourager à publier des cartes géographiques et topographiques du pays, et l'année suivante, elle lui avançait sur cette somme cinq cents louis. Les cartes furent publiées, M. Bouchette y consacra plusieurs années de travail, de recherches et de voyages sans nombre ; il ne négligea rien pour en faire une œuvre durable digne de son intelligence et de la confiance de son gouvernement ; il fit tant qu'une grande partie de sa fortune personnelle, qui n'était pas considérable, y passa. Cependant le gouvernement ne se hâta pas de payer la balance des quinze cents louis ; malgré les démarches de M. Bouchette et les promesses les plus solennelles, il mourut en 1841 sans avoir pu se faire payer le prix de ses travaux. Il est pourtant des dettes d'honneur dont les gouvernements ne peuvent pas plus s'affranchir que les particuliers.



LT.-COL. JOSEPH BOUCHETTE.

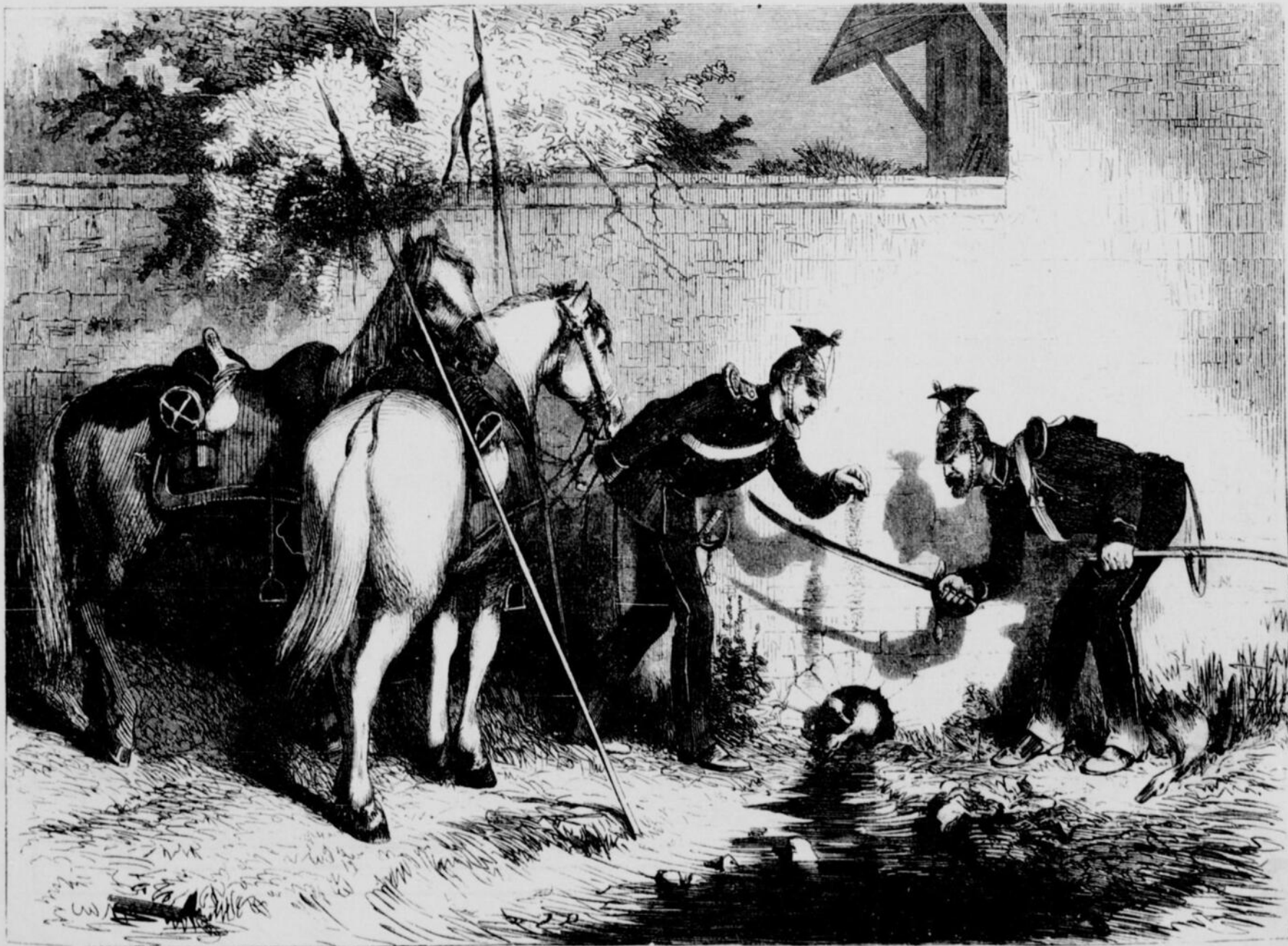
Nous aurions voulu faire une esquisse biographique digne du galant colonel, mais le temps nous a manqué.

Il était le fils du commodore Bouchette qui, après avoir servi la France avec zèle et patriotisme, se soumit, comme la majorité de ses compatriotes, aux conséquences de la conquête et devint fidèle sujet de l'Angleterre. Le Commodore se distingua dans la guerre de 1774, contre les Etats-Unis. Ses actes de bravoure lui méritèrent l'estime et la reconnaissance du gouvernement.

Joseph Bouchette, son fils, naquit en 1774, entra comme lui dans la marine provinciale et marcha sur ses traces. Il déploya, tout jeune encore, tant d'habileté, de sang-froid et d'énergie dans différentes circonstances, qu'il était fait second lieutenant en 1794. Depuis cette époque jusqu'en 1812, il fut chargé de plusieurs missions importantes dont il s'acquitta avec le plus grand honneur pour lui et son pays, et remplit les fonctions d'arpenteur général de la province.

Les services importants qu'il rendit au pays pendant la guerre américaine, ses reconnaissances hardies et ses actes de bravoure sont bien connus. Lorsqu'il s'agissait de porter des dépêches importantes, de reconnaître au milieu des plus grands dangers les positions de l'ennemi, c'est à lui qu'on s'adressait.

Après la guerre, M. Bouchette se consacra exclusivement à ses études topographiques et géographiques. Il fit plusieurs ouvrages qui lui valurent à différentes époques les félicitations de la Couronne, mais ces ouvrages dont les prix rendait la circulation difficile ne lui rapportèrent jamais grand profit.



COMMENT LES PRUSSIENS S'APPROVISIONNENT DE CANARDS.



LADY LISGAR.
D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE NOTMANN.

Helaine Lisgar



ONFID. A. R. A. FINX

H. BOURNE. SCULPT.

LA PURETÉ.



LA FUITE EN EGYPTÉ.

AVIS.

L'Opinion Publique commence l'année avec quatre pages de plus. Les gravures seront plus nombreuses et meilleures, et la rédaction, nous l'espérons, sera aussi des progrès. Les canadiens-français nous ont montré qu'ils étaient capables de soutenir un journal illustré. Leur encouragement et leur bienveillance à notre égard leur donnent droit à notre reconnaissance et à de nouveaux sacrifices de notre part. Nous croyons que nos lecteurs seront satisfaits à l'avenir de nos gravures.

Notre prochain numéro contiendra le portrait et la biographie du Col. de Salaberry.

Ce qui précède était composé, lorsque nous nous sommes décidés à commencer, douze semaines. Même, la publication de notre journal en douze pages. Nous avons voulu donner des étrennes à nos lecteurs et un avant-goût qui nous sera avantageux, nous l'espérons.

Mais comme en ce monde rien ne se fait pour rien, nous devons annoncer à nos lecteurs qu'en retour des sacrifices que nous faisons, ils devront nous donner un écu de plus; c'est-à-dire qu'au lieu de \$2.50, l'abonnement sera, à l'avenir, de \$3.00 pour le Canada et de \$3.50 pour les Etats-Unis.

Un écu pour quatre pages de plus, ou plutôt pour quatre cents gravures de plus! Cinquante pour cent donnés en échange de vingt pour cent! Nous sommes certains que tous nos abonnés, sans exception, vont trouver que c'est une bonne affaire pour eux. Nous espérons même avoir au moins deux mille abonnés de plus dans six mois, si nous en croyons nos agents.

On voulait avoir un véritable journal illustré contenant plus de gravures et de matière à lire: le voilà! Nous n'hésitons pas à faire de nouveaux sacrifices, car nous voyons maintenant que nos compatriotes lisent plus que nous ne pensions.

L'abonnement à \$2.50 continuera pour tous ceux qui auront commencé un semestre jusqu'à la fin des six mois; c'est-à-dire que ceux qui sont abonnés depuis quelque temps, pour six mois ou un an, ne paieront qu'au taux de \$2.50 jusqu'au sixième mois et devront ensuite commencer à payer \$3.00 par année.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 29 DECEMBRE, 1870.

UN INCIDENT CLOS.

Tout le monde se rappelle le fameux cas d'extradition Lamirande survenu en 1866. Il est surtout resté célèbre par le différend survenu entre l'Hon. M. le juge Drummond et M. Ramsay, alors substitut du Procureur-Général et maintenant juge. M. Drummond avait cru devoir censurer la conduite de M. Ramsay, qui s'était défendu par deux lettres très vives dans le *"Montreal Gazette"*. M. Drummond considéra la dignité du tribunal outragée et condamna le représentant de la Couronne à une pénalité de \$40.00 pour mépris de Cour. Appel fut interjeté de cette sentence; la Cour d'appel déclara qu'il n'y avait pas tel recours et M. Ramsay porta sa cause au Conseil Privé, qui vient de lui donner raison et ordonner la remise de l'amende. Nous félicitons M. le juge Ramsay d'un succès qui couronne justement son attitude pleine de fière indépendance. Mais qu'on nous comprenne bien, nous n'allons pas plus loin que le jugement du Conseil Privé: il ne proclame pas qu'on peut impunément insultar les juges. Non, il ne va pas jusque là. Nous croyons que le vrai principe, principe sanctionné par ce jugement, est celui-ci: les tribunaux ont, lorsqu'ils siègent, le droit incontestable de punir tout membre du barreau ou autre individu quelconque, troublant l'ordre ou insultant à la justice dans la personne de ses représentants par des injures personnelles. Ce droit, ils l'ont et doivent l'avoir tant dans l'intérêt de la magistrature que dans celui du barreau et du public. Mais dans l'intérêt de ce même public, dans l'intérêt de la liberté de la Presse si nécessaire dans un pays libre et régi par les principes représentatifs, les paroles, les considérants et les jugements des juges peuvent être discutés, blâmés, approuvés ou sévèrement critiqués, comme tous les actes des autres employés publics. La presse et tout homme ont ce privilège et les juges là-dessus tombent sous le régime du droit commun; si la critique devient injurieuse, qu'ils fassent comme les simples mortels. L'action en dommage et la poursuite criminelle pour les injures verbales et le libelle sont les seules voies, les seuls moyens de redressement. Mais ils sont suffisants, quand on considère la sévérité de la loi sur les injures et le libelle contre les magistrats et autres fonctionnaires publics. Grâce à l'énergie indomptable de M. Ramsay, il nous est permis de considérer comme réglé un point de jurisprudence extrêmement important. On devra, comme, au reste, la chose a toujours été pratiquée jusqu'ici, traiter les juges, *Cour tenante*, avec infiniment de respect; il est bien entendu, d'un autre

côté, que la presse et tout homme public ont le droit de critiquer leurs jugements ou leurs motifs de la manière qu'ils l'entendent. Si leurs *Honneurs* ne sont pas satisfaits, il feront comme le premier individu venu: ils poursuivront leurs détracteurs au civil ou au criminel. Nous ne dirons pas que c'est une nouvelle conquête de la liberté de la presse; c'est tout simplement la confirmation d'un principe que le régime constitutionnel porte nécessairement dans ses flancs.

J. A. MOUSSEAU.

COUP D'ŒIL PARLEMENTAIRE.

Québec, Déc., 1870.

Il y a eu de violentes discussions dans le comité des bills privés et des chemins de fer. J'étais là, quand la Corporation de Québec est venue déclarer qu'elle ne pouvait voter le million en faveur du chemin de fer du Nord, si on ne lui donnait pas le droit de renfermer dans les limites de la ville et de taxer certaines paroisses auxquelles cette entreprise doit procurer de si grands avantages. Cette diaposée de la discussion s'est élevée à un degré très considérable, lorsque le maire de Québec, M. Garneau, a sommé M. Cauchon de remplir ses promesses. M. Bossé a soutenu les prétentions du maire par quelques paroles bien dites.

Alors M. Cauchon qui nous faisait depuis longtemps l'effet d'une chaudière tourmentée par la vapeur a fait explosion. Il est fort cet homme là, il a une tête bien constituée; il a des paroles qui ressemblent à des morceaux de fer rougis au feu ou à des ressorts d'acier. Il a tout, excepté le principal, la confiance publique; est-ce à tort ou à raison? Il est puissant, si puissant que le gouvernement local aurait, dit-on, exigé que le tracé du chemin de fer du Nord fut fixé, s'il n'avait pas craint de lutter contre M. Cauchon.

Si l'avenir démontre l'inutilité d'un chemin de fer sur la rive nord du St. Laurent pour le progrès de la colonisation et la prospérité du pays, M. Cauchon et le gouvernement local se partageront la responsabilité de cette faute.

Nous savons que les hommes publics ne s'occupent pas toujours de l'avenir, des conséquences funestes de leurs actions pour la postérité, mais les véritables grands hommes s'en occupent; et ceux là, seuls, sont immortels qui travaillent pour l'immortalité de leurs œuvres; ceux là seuls méritent l'estime de Dieu et des hommes qui sacrifient leurs intérêts personnels à ceux de leur pays et donnent à leurs concitoyens l'exemple édifiant de leur grandeur du caractère. A quoi bon les facultés intellectuelles, si elles ne tendent pas au perfectionnement de l'âme? A quoi sert d'avoir plus d'intelligence et d'habileté que les autres hommes, si on n'a pas plus de patriotisme et de caractère. Combien le puissant, l'homme de génie égoïste est inférieur au pauvre ignorant qui sait remplir les devoirs que la religion et la société lui imposent, avec dévouement et fidélité?

Je disais que j'avais assisté à deux séances de comité orageuses; l'autre a été celle où il a été question de la taxe que la Corporation de Québec voulait imposer sur les églises. MM. Baillargé et Gury, qui plaident pour la Corporation, ont trouvé des adversaires redoutables dans la personne de M. Langlois et de M. Angers. Le fameux Gury a été comme toujours éloquent, spirituel, passionné et fanatique. M. Cauchon l'ayant interrompu, le vieux *brulot* a répondu qu'il n'était pas surpris de cette interruption de M. Cauchon, que la politesse et les habitudes délicates de sa race étaient bien connues.

Je n'ai pas entendu M. Langlois. Mais j'ai eu le plaisir d'applaudir les belles paroles de M. Angers, jeune avocat de Québec, que je ne connais pas, mais qui doit avoir du talent, car il faut en avoir pour si bien parler. A part les arguments sérieux qu'il a apportés à l'appui de sa thèse, il a bien touché la question de sentiment. "Vous voulez taxer les églises, s'est-il écrié, eh! bien, alors vous voulez décréter qu'on aura le droit de saisir le prie Dieu sur lequel vous vous agenouillez, de vendre à l'en- chère sur les places publiques les choses sacrées, les pieux objets que vénèrent les fidèles."

"Pour les catholiques l'église est la Maison de Dieu, le temple consacré au culte de la divinité; or taxer ce temple, cette église, est pour eux une violation du droit divin."

La proposition de la Corporation fut rejetée.

L. O. DAVID.

CADEAUX DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN.

Qui ne connaît M. G. T. Dorion, tenant le plus beau magasin de bijoutier et d'horloger de la Rue St. Laurent? Il s'est surpassé pour les fêtes: il a un assortiment de bijoux, de jouets d'enfants, étrennes de circonstances, etc., etc., qui défient toute compétition pour le bon goût et le bon marché.

LADY LISGAR.

Nous donnons aujourd'hui le portrait de l'épouse distinguée de notre gouverneur général, Sir John Young, devenu Lord Lisgar. Lady Lisgar est la fille de la marquise de Headfort qui était mariée en premières noces à Edward Tuite Dalton, Ecr.; son mariage avec Lord Lisgar eut lieu en 1835. Nous n'avons pas besoin de faire l'éloge des vertus et des qualités de cette noble dame; cet éloge est dans toutes les bouches. Sa politesse, sa bienveillance, les charmes de son esprit et de sa figure lui gagnent les sympathies de tous ceux qui l'approchent.

Il y a un mois, à peine, la cathédrale de Québec était le théâtre d'une scène toujours nouvelle et toujours gaie, malgré qu'elle se répète tous les jours. Une jeune fille et un jeune homme, à la figure rayonnante, agenouillés au pied de l'autel; une foule nombreuse, des personnes distinguées, des toilettes ravissantes, des chants joyeux, des fleurs, des couronnes! le spectacle était émouvant.

C'était un mariage brillant, un mariage dans la haute société.

La mariée toute jeune encore, à la physionomie douce, intelligente, aimable, un peu mélancolique, aux traits distingués, gracieux, empreints de bienveillance, était la fille aimée de l'hon. P. J. O. Chauveau, premier ministre de la province de Québec.

Elle épousait le Lieutenant Glendowyn, jeune officier d'avenir, dont la figure agréable et l'extérieur élégant attiraient les regards.

C'était un beau jour, plein d'émotions de promesses et de vœux pour le bonheur des deux jeunes époux.

Mais un nuage planait au dessus de toutes ces réjouissances, une ombre se glissait à travers ces rayonnements de joie.

La jeune femme devait laisser patrie, parents et amis pour suivre son mari qui partait pour les Bermudes avec son régiment.

La séparation fut cruelle, les derniers adieux déchirants, entre la fille et la mère surtout, dont la douleur semblait alimentée par de noirs pressentiments.

Il y a quelques jours, une dépêche lugubre apprenait à l'hon. premier ministre, que sa fille était morte, et que son gendre infortuné lui ramenait, enveloppée dans un linceul la jeune femme à peine dépouillée de sa toilette de mariée. Et, demain, une foule emue versera des larmes sur la tombe de cette pauvre jeune femme, à l'endroit même où on la contemplait, hier encore, couronnée de fleurs, bercée par les rêves dorés d'un cœur de dix-huit ans, au pied de cet autel où les accents lugubres du *Libera* remplaceront les chants joyeux de l'hyménée. Le père et l'époux, tous les parents et amis seront là encore; mais que la situation sera changée!

Inutile de chercher à peindre la douleur de cette famille; les paroles ne peuvent la peindre. Cette douleur a trouvé un touchant écho dans tous les cœurs et a provoqué des sympathies universelles; puisse-t-elle y avoir trouvé un adoucissement, une consolation! Chacun s'empresse de jeter une fleur sur la tombe de cette jeune femme que ses vertus et ses qualités, qui la faisaient si tendrement aimer de tous ceux qui la connaissent, devaient à plus forte raison rendre si chère à des parents affectueux.

Triste condition des choses d'ici bas!

C'est lorsqu'un homme semble toucher à la réalisation de ses vœux et de ses espérances, au but de ses travaux et de ses aspirations, que ces coups terribles de la Providence viennent le frapper dans ses sentiments les plus intimes, dans les fibres les plus sensibles de son âme.

L. O. DAVID.

LES JOURS DE FETE, NOEL, ETC., ETC.

Nous sommes à l'époque des grandes fêtes du christianisme, des belles démonstrations de la foi et des réjouissances dans les familles. De tout temps Noël a été l'occasion d'une grande joie parmi les chrétiens. Voici comment un écrivain raconte que cette grande fête était célébrée autrefois:

"Le jour de Noël, dans ces temps heureux, était fête partout, aux temples, aux palais, sur la terre et dans le ciel. Les grosses cloches, organes de la joie des fidèles, étaient mises en branle. L'archidiacre, en chape de soie brodée de perles et d'or, entouré de lumières, marchant au milieu d'un nuage d'encens, allait baiser le saint Evangile de la nativité, que le clergé, pompeusement vêtu, portait ensuite solennellement dans l'oratoire de l'empereur, qui le baisait aussi avec un respect mêlé d'attendrissement, à ce cri répété mille fois par les fidèles: *Vivat, vivat!* Ce souhait, religieux et sincère alors, s'adressait à l'empereur. Puis, suivant l'observation d'un naïf chroniqueur du bon vieux temps: "En quelques endroits, la veille de Noël, le soir, on faisait collation pour être mieux en état de soutenir les fatigues de la nuit." "On bénissait, dit un autre, dans les familles la bûche de Noël, en versant du vin dessus, et l'on disait: *Au nom du père.*" Dans le nord, où domine la communion luthérienne, on appelle Noël la fête des enfants. Jésus-Christ, qui les couvrit de sa robe sainte à Jérusalem, et qui promit à leur innocence le royaume des cieux, n'a pu les oublier. "Si vous êtes bien sages, dit une tendre mère à ses enfants, Jésus descendra du ciel sur un nuage tout d'or, et vous apportera des joujoux." En Allemagne, on enferme la veille de Noël un arbre chargé de petits cierges,

de bonbons, de pommes et de jouets dans une fausse armoire, qu'on ouvre à l'instant où l'on s'y attend le moins pour donner aux enfants le plaisir de la surprise. Goethe, dans son roman célèbre de *Werther*, fait allusion à cette charmante veillée. Entourée de ses petits frères et petites sœurs, Charlotte dit à l'un deux, en cachant son inquiétude sous un agréable sourire : « Vous aurez, si vous êtes sages, une bougie roulée, et encore quelque chose avec. » Gloire et hosannah soient rendus à la religion chrétienne ! »

LE PERE JOACHIM.

On parle beaucoup en ce moment du père Joachim qui parcourt la France, soulevant partout sur son passage l'enthousiasme de la population par des discours brûlants de patriotisme. Il prêche en plein air à des milliers d'hommes que son éloquence fait courir aux armes. Il dit que la Vendée et la Bretagne à travers lesquelles il a passé se soulèvent et s'arment pour sauver la patrie. Il regrette lui-même de ne pas pouvoir prendre le fusil et verser son sang en combattant pour la France.

ÇA ET LÀ.

Un écrivain farceur dit que Napoléon Ier choisissait pour ses généraux des hommes qui avaient un grand nez, un nez aquilin ou en bec d'aigle, et il dit que si Napoléon III eût suivi l'exemple de son oncle, il aurait eu de meilleurs généraux. En sorte que ce ne sont pas les généraux qui manquent, ce sont les nez. Il faut que la France revienne aux grands nez, ou elle est perdue ; l'avenir est aux grands nez. Avis aux intéressés !

Un français discute en ce moment avec notre ami, M. Routhier, sur la Providence. Un français écrit dans l'*Événement* et M. Routhier dans le *Courrier du Canada*. Le premier croit que la Providence agit toujours par des causes humaines, par un enchaînement de faits et de choses qui produisent des conséquences logiques. M. Routhier croit que parler ainsi, c'est nier la Providence, et il apporte l'exemple des malheurs de la France à l'appui de sa thèse sur l'intervention divine.

Après avoir lu leurs articles, nous sommes heureux de leur apprendre qu'ils pensent la même chose au fond. Dans tous les cas ils devraient être les premiers à avouer qu'elle est bien bonne la Providence !

M. Routhier dont j'admire le talent et les convictions ardentes, n'a qu'un malheur, c'est que l'Institut Canadien de Montréal ne se trouve pas dans le diocèse de Québec ; au lieu de fantômes il aurait des réalités à combattre ; il ne serait pas obligé de passer son temps à tirer sur des cibles.

Cette discussion toute fois entre deux adversaires vigoureux fait jaillir de bonnes idées et des vérités qui ont leur place dans notre société. Ils font tous deux une œuvre utile, l'un en dévoilant le plus grand mal qui existe parmi nous, l'hypocrisie et l'imposture ; l'autre en combattant un mal qui n'existe pas encore ouvertement mais qui existera bientôt par la faute de beaucoup de monde, — la libre-pensée.

Nous approuvons par exemple un français quand il dit : « Mon avis est qu'il n'y a pas dans un pays profondément religieux, vice plus dangereux, calcul plus odieux que l'hypocrisie, et que le meilleur emploi que puisse faire de sa plume un écrivain loyal, c'est de démasquer les cafards. Jamais ils n'ont été si nombreux, si osés parmi nous. Ils soufflent partout l'envie, la calomnie, ils courent sus aux honnêtes gens ; il faut bien que de temps à autre on en abatte quelques-uns sur le carreau. »

Seulement je me permettrai de lui dire qu'il se trompe d'adresse en appliquant ces paroles à M. Routhier, tout comme celui-ci se trompe lorsqu'il reproche à son adversaire des impiétés que je ne trouve pas dans ses écrits, du moins ceux que j'ai lus.

M. Routhier n'est pas un hypocrite et un français n'est pas un impie ; du moins je le crois.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST ET LE PIONNIER DE SHERBROOKE.

Nous oublions quelquefois de mentionner l'anniversaire de la naissance de nos journaux canadiens qui ont toutes nos sympathies. Nous avons commis cette faute d'omission au sujet de l'*Union des Cantons de l'Est* dont les travaux et les succès méritent des éloges. Ce journal renferme souvent des articles pleins d'intérêt. Il doit aussi traiter avec soin les questions qui intéressent le plus la population au sein de laquelle il existe.

L'*Union des Cantons de l'Est* et le *Pionnier* de Sherbrooke sont deux journaux destinés à produire un grand bien dans les townships de l'Est.

Malgré qu'ils ne s'entendent pas toujours, quoique voisins, ainsi que la chose arrive dans les meilleures familles, ils n'en poursuivent pas moins le même but avec zèle et talent. Puissent la population canadienne des townships comprendre et apprécier leurs efforts pour promouvoir leurs intérêts et travailler à leur progrès intellectuel et matériel. Aux canadiens qui se trouvent mêlés aux autres origines, il faut spécialement apprendre à lire, à étudier, s'ils veulent être respectés et considérés. Honneur donc à nos confrères qui ont entrepris de lever leurs compatriotes au niveau des autres races. Nous nous occupons fort peu des différences d'opinion qui peuvent exister entre nous et nos confrères, pourvu qu'ils cherchent et fassent le bien. Ce n'est pas là la doctrine

du *Nouveau Monde* ; mais elle n'en est pas moins bonne. Heureusement qu'il existe une autre manière que celle du *Nouveau Monde* de professer et de pratiquer les préceptes de la religion et ses devoirs envers la société.

BALSAMO.

L'HOTEL DE NIORRES.

Suite.

« Je retrouverai ma fille, mon enfant ! dit avec énergie la pauvre femme. Je n'ai jamais fait de mal à personne, moi. Dieu est trop juste pour me priver de mon enfant ! Oui, oui, je retrouverai Rose ! Cet espoir est dans mon cœur ; c'est lui seul qui me donne la force de vivre... s'il s'éteignait, mon âme partirait avec lui ! »

— Calmez-vous ! calmez-vous ! dit Fouché en saisissant l'une des mains de la malade et en la forçant à se recoucher complètement. Veuillez seulement répondre d'une façon bien précise aux questions que je vous adresse.

— Je retrouverai ma fille, n'est-ce pas ? Elle me sera rendue ? dit encore Mme Bernard avec une exaltation fébrile.

— Je l'espère, dit Fouché ; mais écoutez-moi et répondez à mes questions.

IX.—La mère.

« Vous m'avez dit, commença Fouché en appuyant sur son genou un carnet qu'il tenait de la main gauche, que votre fille avait quatre ans. Est-elle grande ou petite ? »

— De taille moyenne, répondit la mère ; mais si bien prise, si grasse, si mignonne : des mains de duchesse et des petits pieds de reine... »

— Elle est blonde ?

— D'un blond admirable ! Tenez, monsieur, voici une boucle de ses cheveux. Je la lui avais coupée il y a trois mois pour en faire faire un médaillon... Oh ! ils ne me quittent plus ces beaux cheveux soyeux que je frisiais moi-même chaque soir.

Et la pauvre mère tira de son sein une boucle des cheveux de sa fille, qu'elle portait constamment sur sa poitrine.

« Oh ! continua-t-elle en caressant cette boucle avec de la donner à Fouché, quand je pense que c'est là tout ce qui me reste de mon enfant, il me semble que je vais devenir folle ! Ces beaux cheveux (elle les baisa), comme elle en était fière, la jolie enfant ! Te souviens-tu, Bernard ? Elle passait ses petits doigts dans ses boucles dorées, et, quand je refusais de l'embrasser pour la punir de quelque faute, elle me menaçait de défriser sa chevelure ! Je la vois encore... là... car c'était là qu'elle couchait... voici son berceau ! »

Mme Bernard désigna de la main une petite couchette d'enfant placée derrière Fouché.

Chacun des assistants obéit involontairement à ce geste, et tous les yeux se fixèrent sur ce berceau vide. Le teinturier ne put étouffer un soupir douloureux qui déchira sa gorge. Mme Bernard regarda son mari ; puis tout à coup sa bouche se contracta, ses épaules frissonnèrent convulsivement, et, se rejetant en arrière, elle éclata en sanglots.

Le teinturier voila son visage de ses mains épaisses noircies par le travail. M. Gorain se tourna vers M. Gervais : les deux bourgeois paraissaient très-émus.

« Ah ! murmura le propriétaire de l'avocat Danton, s'il ne s'agissait pas du roi de Prusse... »

M. Gervais lui repoussa rudement le coude.

Brune s'essuyait les yeux, tandis que Fouché, froidement impassible au milieu de cette scène de désolation, prenait rapidement des notes sur son carnet.

« Je crois, sauf meilleur avis, hasarda M. Gervais en regardant son voisin, qu'il vaudrait peut-être mieux remettre à demain pour la suite des renseignements, car il est tard... savez-vous. »

— Vous avez raison compère, dit vivement M. Gorain ; d'ailleurs la prudence... »

— Ah ça ! fit Bernard en s'adressant aux deux bourgeois, je ne comprends rien à ce que vous avez ce soir.

— Nous ?... dit Gervais en rougissant.

— Eh oui ! Vous nous amenez M. Fouché qui veut bien s'occuper de notre malheur, qui nous promet de nous mettre sur la voie de notre enfant, et on dirait, à vous entendre, que vous ne cherchez qu'à nous détourner de suivre les excellents avis qu'il donne... »

— Bernard !... pouvez-vous supposer... balbutia Gorain.

— Nous qui vous aimons tant, ajouta Gervais.

Vous nous conseillez de renoncer à nos recherches ! dit la malade en s'échappant tout à coup ses larmes ; car, au milieu de ses plus grands accès de douleur, le moindre mot relatif à sa fille attirait immédiatement son attention.

— Mais vous vous trompez... continua Gorain en changeant de couleur ; jamais, au grand jamais, nous n'avons eu l'intention... Tenez ! je parlais encore de vous ce matin avec mon épouse et nous pleurons tous deux comme deux éponges... »

— Oui, oui, M. Gorain vous est fort dévoué, cela est évident, interrompit Fouché avec impatience ; laissez-moi donc continuer, je vous en prie. Madame Bernard, il faut, dussé-je rouvrir toutes les plaies de votre cœur, que vous me donniez un signal exact de votre fille.

La malade joignit les mains.

« Rose est jolie comme un ange, dit-elle. Elle ne peut être comparée à aucun autre enfant ! Oh ! elle est facile à reconnaître, monsieur ! »

Et la pauvre mère se mit à donner, avec l'exaltation la plus vive et les détails les plus minutieux, les renseignements que réclamait le professeur.

Elle parla longuement, interrompant son récit par des larmes abondantes ; mais la lucidité avec laquelle elle s'exprima fut si grande, que Fouché crut voir devant lui l'enfant dont on lui décrivait la charmante personne.

Quant la mère eut achevé, Fouché referma son carnet après avoir pris la dernière note, et s'adressant à Bernard et à sa femme :

« Je vous demande douze jours, dit-il, pour vous donner une réponse. Si ce que je pense est la vérité, dans douze jours vous embrasserez votre fille... »

— Pourquoi si longtemps ? s'écria la mère.

— Parce que ce temps est nécessaire, madame, à l'absence qu'il faut que je fasse.

— Quoi ! dit le teinturier, vous croyez donc que ma fille n'est plus à Paris ?

— Je n'affirme rien, mais je le crois.

MM. Gervais et Gorain échangèrent un regard rempli d'inquiétude.

« M. Fouché a raison, dit Brune en prenant la parole à son tour. Si la jolie mignonne était encore à Paris la police l'eût certes découverte. »

Le professeur haussa les épaules.

« La police est si mal faite, répondit-il, que cela ne serait point une raison, mais c'est d'après d'autres indices que j'espère être sur les traces de votre enfant. »

— La police mal faite ! La police de M. Lenoir ! dit Gorain en ouvrant de grands yeux et en manifestant un étonnement aussi profond que si le professeur eût énoncé quelque monstruosité inacceptable.

— M. Lenoir sait tout ! ajouta Gervais d'un air doctoral.

Fouché haussa encore les épaules et lança un coup d'œil à Brune.

« Tout est à refaire là comme dans toutes les institutions de nos jours, dit-il en s'adressant à l'étudiant, mais là surtout la reconstruction de l'édifice est nécessaire. Qu'est-ce que votre police avec ses agents ayant pour des grands seigneurs, son lieutenant soumis aux caprices de la cour, ses misérables menées pour descendre à connaître des canons de vieilles femmes, ses rapports erronés... La police est aveugle ou du moins elle a la cataracte ! Il faut l'opérer ! »

— Chargez-vous de l'opération ! dit Brune en souriant.

— Moi ? s'écria Fouché. Oh si j'étais lieutenant de police seulement durant une année !

— Que feriez-vous donc ? »

Les yeux de l'oratorien lancèrent un éclair rapide.

« Je ferais de cette institution l'un des grands rouages de l'Etat. Je voudrais ne rien ignorer de ce que je devrais savoir, sans en venir à des tracasseries incessantes pour les habitants paisibles de la France. Je voudrais que pas un crime ne se commît dans les ténèbres, que pas un complot ne s'ourdît dans l'ombre, sans que je ne jette sur eux un foyer de lumière. Je voudrais enfin que chaque bon citoyen pût dormir tranquille et que les rues de Paris fussent aussi sûres à minuit qu'à midi. Et cela sera un jour, monsieur, vous le verrez ! Non pas que je devienne lieutenant de police, ajouta Fouché en souriant, cela est bien peu probable, mais nous sommes à la veille d'événements graves. Toute la vieille machine sur laquelle s'étaye la monarchie, coulera dans peu, cela est certain, pour faire place à des institutions nouvelles. Eh bien ! il se produira à la tête de la police un homme intelligent et alors... »

— En 1800, dit Brune d'un air incrédule.

— Pourquoi pas ? quinze années sont plus que suffisantes pour accomplir ce que je prophétise. Ne riez pas ! attendez ! nous sommes jeunes et nous verrons tous deux ces institutions qui dirigeront le dix-neuvième siècle... »

— Mais, ma fille... mon enfant ? interrompit Mme Bernard qui n'avait pas entendu seulement ce que Fouché venait de dire à Brune, absorbée qu'elle était par une unique pensée.

— Demain, je serai sur ses traces, je vous le promets ! dit l'oratorien.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! dit la pauvre mère, que n'ai-je assez de force pour vous accompagner ! Oh ! j'essayerai, je pourrai vous suivre... oui ! oui ! dussé-je fouiller la terre jusque dans ses entrailles, je retrouverai ma fille.

— Tu te tuerais, dit le teinturier. Ta santé est déjà épuisée. Conserve-toi pour embrasser notre fille. C'est moi qui accompagnerai monsieur.

— Non, répondit Fouché, votre présence là où je veux aller serait inutile et peut-être nuisible, car votre émotion entraverait sans doute mes projets, mais cependant un témoin me serait nécessaire... »

Le professeur regarda MM. Gorain et Gervais. Ceux-ci détournèrent les yeux avec un embarras manifeste.

— Si j'allais avec vous ? dit vivement Brune.

— Oh ! vous êtes le meilleur des hommes ! s'écria Mme Bernard.

— Vous avez vu la jolie mignonne ? demanda Fouché.

— Plusieurs fois ! répondit l'étudiant.

— Et vous pourriez non-seulement la reconnaître, mais vous faire reconnaître par elle ? c'est là le point essentiel.

— Je le crois.

— Et moi j'en suis sûr ! dit la mère avec vivacité. Ma fille aimait beaucoup M. Brune, qui ne venait pas une fois chez nous sans donner des bonbons à la pauvre enfant.

— Alors, dit Fouché, j'accepte.

— Quand partons-nous et où allons-nous ? demanda l'étudiant.

— Soyez demain matin chez moi à huit heures et vous saurez tout ce que nous devons faire.

En achevant ces mots, Fouché se leva.

« Ne vous reverrons-nous pas ? dit Mme Bernard avec anxiété.

— Avant mon départ ? Peut-être... Cependant je n'ose pas vous promettre d'une manière positive.

Puis se tournant vers les deux bourgeois :

« A vos ordres, messieurs, » dit-il.

Gorain et Gervais souhaitèrent le bonsoir à la malade, et après avoir échangé une poignée de main avec le teinturier, se dirigèrent vers la porte vitrée avec une satisfaction évidente.

« Ne vous dérangez pas, Bernard, dit le futur échevin en s'opposant à ce que le teinturier passât devant pour reconduire, nous connaissons les étres et la boutique est encore éclairée. Je viendrai vous voir demain matin. »

Les deux bourgeois étaient déjà engagés dans l'escalier en colimaçon. Fouché avait pris son chapeau et se disposait à les suivre, mais se retournant tout à coup vers l'intérieur de la chambre :

« Défilez-vous de MM. Gorain et Gervais ! dit-il à voix extrêmement basse. Devant eux ne parlez plus de votre fille et redoutez les conseils qu'ils pourraient vous donner ! »

— Pourquoi ? fit Mme Bernard avec stupeur.

— Chut ! vous le saurez ! Adieu, madame. Bon courage. Monsieur Brune ! je vous attends demain à l'heure dite, et vous, maître Bernard, souvenez-vous de ma recommandation.

Et Fouché laissant dans un étonnement profond le teinturier et sa femme, descendit lestement les marches et rejoignit les deux bourgeois dans la boutique. Bientôt on entendit la porte se refermer sur eux.

« Cet homme me fait peur ! murmura la malade.

— Qui cela ? Fouché ? demanda Brune.

— Oui. Son regard à quelque chose qui glace... et cependant il a l'air de s'intéresser bien sincèrement à notre cruelle situation.

— Mais, fit observer Bernard, pourquoi donc nous a-t-il recommandé de nous défier de nos amis... »

— S'il nous trompait... »

—Oh! dit Brune, s'il voulait nous tromper, il agirait seul et ne demanderait pas que je l'accompagnasse.

—C'est vrai! murmura le teinturier.

—N'importe! ajouta la pauvre mère de l'enfant volé, ce qu'il nous a dit à propos de M. Gorain et de M. Gervais est bien étrange.

—Il connaît parfaitement M. Danton, fit l'étudiant en ce levant, puisque c'est à la recommandation de celui-ci que vos amis l'ont amené chez vous. Eh bien! voyez Danton demain de bonne heure, et avant de me rendre au rendez-vous, je viendrai savoir ce que vous aurez appris.

—Vous parlez? demanda Bernard en voyant Brune se tenir debout.

—Non, répondit l'étudiant. J'attends Nicolas qui est sorti avec votre garçon.

—Ah! ils sont allés ensemble à l'hôtel d'Horbigny.

Tandis que ces quelques phrases s'échangeaient dans la chambre de Mme Bernard, Fouché et les deux bourgeois, s'arrêtant sur le seuil de la boutique dont ils venaient de refermer la porte, se faisaient réciproquement leurs adieux.

MM. Gorain et Gervais tournèrent à gauche, se dirigeant vers l'Eglise Saint-Roch; Fouché remonta la rue dans la direction du faubourg.

M. Gervais, qui avait le bras de M. Gorain passé sous le sien, sentit son compagnon frissonner.

—Qu'avez-vous donc, compère? demanda-t-il.

—J'ai... j'ai... balbutia Gorain, que je sens l'humidité des cachots de la Bastille! que me glace les épaules.

—La Bastille!... qu'il vous croyez...?

—Est-ce que je sais, moi? dit le malheureux propriétaire avec un accent désolé. Pensez donc à ce que nous a dit M. Roger! si on retrouve la fille de Bernard, nous aurons la guerre avec la Prusse! Ça me fait frémir!...

—C'est vrai!... je tremble aussi moi!...

—Il y a de quoi! murmura M. Gorain. Et nous sommes mêlés là dedans! Ah! M. Gervais! moi qui n'avais jamais fait de politique! Eh bien! nous voilà propres!...

—Comment?

—Quoi! vous ne comprenez pas, M. Gervais? Tenez! vous me feriez bondir si mes jambes en avaient la force! Mais souvenez-vous donc de ce que nous a dit M. Roger. Il faut que Bernard renonce à ses recherches... Et M. Fouché que nous avons conduit chez Bernard!...

—Comment! vous croiriez qu'on nous suspecterait!...

—Je vous dis que je sens la Bastille!

—Brrr! fit Gervais en frissonnant, j'en ai la mort dans le dos!

—Tenez! je suis sûr et certain que notre rencontre avec l'échappé des galères de Brest nous aura porté malheur!... D'abord, je ne vis plus!...

—Ni moi!...

M. Gervais s'interrompit pour pousser un grand cri, et M. Gorain, quittant brusquement le bras de son ami, se colla contre le mur de la maison devant laquelle tous deux se trouvaient.

—Là! là! dit une voix enjouée, n'ayez pas peur, messieurs, je ne suis point un voleur!

Les deux bourgeois venaient d'atteindre l'angle formé par la rue Saint-Honoré et la rue Saint-Roch, et un homme de taille moyenne, débouchant brusquement par cette dernière rue, s'était subitement trouvé face à face avec eux. C'était cette rencontre imprévue qui, dans la triste situation morale où se trouvaient les deux amis, avait arraché un cri de frayeur à M. Gervais et avait fait faire évanouir M. Gorain.

—Ah! mon Dieu! fit M. Gervais en se remettant et en examinant le nouveau personnage. Je ne me trompe pas!... c'est encore M. Roger!

—M. Roger! s'écria le propriétaire en s'avancant avec un élan de joie.

—Moi-même, messieurs, moi-même, dit le promeneur nocturne, lequel n'était autre, en effet, que l'employé de M. de Breteuil. Eh mais! continua-t-il en regardant à son tour les deux bourgeois qu'éclairait vaguement la pâle clarté d'un réverbère, Dieu me pardonne! c'est M. Gorain! c'est M. Gervais! mes deux nouveaux amis! Quelle heureuse rencontre!

—Ah! cher monsieur Roger! c'est le ciel qui vous envoie!

—Comment?

—Nous sommes dans une horrible perplexité! dit M. Gervais.

—Bah! Qu'avez-vous donc?

—Un malheur plane sur nos têtes, et vous seul, cher monsieur Roger, pouvez le conjurer.

—Mais expliquez-vous, je ne vous comprend pas, dit l'employé avec un étonnement merveilleusement joué. D'abord, d'où venez-vous?

—De chez Bernard!...

—Ah oui! c'est vrai!... j'oubliais. Et vous aurez commis quelque indiscrétion?

—Jamais! s'écrièrent à la fois les deux amis.

—Je me couperais plutôt la langue! ajouta M. Gorain; mais, si vous n'y prenez garde, tout est perdu! On est sur la piste de la jolie mignonne!

—Qui cela?

—Ce M. Fouché, l'ami de M. Danton, mon locataire.

—Ah! M. Fouché!... celui que vous venez de conduire chez Bernard?...

—Précisément.

—Eh bien?

—Eh bien! cher monsieur Roger, il sait où se trouve la petite fille, et il va partir demain pour aller la chercher.

—Cher monsieur Gorain, et vous cher monsieur Gervais, dit l'employé de sa voix la plus aimable, tel que vous me voyez je n'habite pas d'ordinaire Paris; mais comme les affaires de Monsieur m'y appellent quelquefois, j'y possède un petit pied-à-terre, là, à côté, au coin de la rue d'Argenteuil, à deux pas d'ici. Je rentrerais chez moi en ce moment, car je n'ai pas soupé, et mon repas m'attend; faites-moi tous deux l'honneur de m'accompagner. Nous souperons ensemble, et vous me raconterez tout ce que vous avez à me dire.

—Mais, fit M. Gorain, c'est que mon épouse m'attend!...

—Et la mienne aussi, ajouta M. Gorain.

—Je me fais une fête de causer avec vous. Ces dames attendront un peu. Que diable! les affaires d'Etat avant tout!

—C'est vrai, dit Gorain en se rengorgeant. Les affaires d'Etat n'attendent pas, elles!

—Songez qu'un futur échevin doit montrer du zèle pour le service du roi.

—Oh! j'en suis rempli, monsieur Roger!

—Et vous, monsieur Gervais, vous qui allez être fournisseur de Monseigneur, pensez qu'il faut le satisfaire avant tout.

—Vous avez raison, monsieur Roger. Nous sommes à vos ordres.

—Alors, venez, messieurs; je possède un petit cru de Bourgogne que je serai heureux de vous faire goûter.

—Il s'agit de M. Fouché!... commença M. Gorain.

—Nous causerons d'affaires en soupant, interrompit M. Roger. Vive Dieu! voici une charmante journée qui se termine par une soirée plus charmante encore! Vous ne sauriez croire, messieurs, combien votre compagnie m'est agréable!

—Trop bon!... trop bon!... balbutia M. Gervais.

Pendant que l'employé du ministère de la maison du roi prenait de chacun de ses deux bras celui de ses amis et les entraînait du côté de sa demeure, Fouché avait atteint la nouvelle rue Royale.

—MM. Gorain et Gervais, pensait-il tout en marchant, ont un intérêt que j'ignore à ce que Bernard ne poursuive pas ses recherches. Quel est cet intérêt? Je ne puis le savoir encore, mais à coup sûr, il existe. Avant d'agir, il faut que j'éclaircisse ce côté de cette mystérieuse intrigue... Ah! monsieur le comte, vous pensez me mystifier!... mais je vous apprendrai, à vos dépens, qu'il faut compter avec moi!

X. — Saint-Jean.

M. de Niorres était seul depuis quelques instants à peine après le départ de son gendre, que la porte de son cabinet s'était ouverte de nouveau, et que le valet, que nous avons déjà vu pénétrer dans la pièce, s'était montré dans l'encadrement du chambranle.

—Mme la baronne et mesdemoiselles viennent de rentrer dans leurs appartements," dit-il.

Le conseiller tressaillit comme si cette annonce si simple eût caché quelque avertissement secret.

—Bien! fit-il, en se remettant promptement. Je n'ai plus besoin ce soir de vos services...

—Monsieur se couchera seul? demanda le valet de chambre.

—Oui, je vais travailler.

Le domestique salua et fit un pas à reculons pour sortir.

Ah! fit M. de Niorres avec un ton indifférent, Saint-Jean est-il couché?

—Pas encore, monsieur, je viens de le voir dans les cuisines...

—Alors envoyez-le-moi; j'ai à lui donner des ordres pour demain matin.

Ce que disait M. de Niorres paraissait tellement naturel que le valet de chambre, ne manifestant aucun étonnement, se retira pour aller exécuter le désir exprimé par son maître.

M. de Niorres alla s'asseoir devant son bureau; mais sa préoccupation augmentait visiblement de minute en minute. Enfin Saint-Jean parut.

Le magistrat lui fit signe de refermer la porte et de venir près de lui. Saint-Jean obéit en silence.

—Saint-Jean, dit le conseiller à voix presque basse, j'ai réfléchi et je suis décidé.

Le valet se précipita aux genoux de M. de Niorres avec tous les gestes du plus respectueux attachement.

—Oh! mon bon maître! murmura-t-il d'une voix larmoyante, vous avez donc enfin confiance en votre humble serviteur?

—Oui, répondit le magistrat, j'ai confiance en vous, Saint-Jean, car je vais vous confier mon plus précieux trésor: l'enfant qui, après moi, doit être chef de ma famille!

Saint-Jean leva les yeux au ciel comme pour le prendre à témoin de la fidélité dont il faisait tacitement serment.

—Dans quelques instants, continua M. de Niorres, lorsque personne ne verra plus dans l'hôtel, je vais monter moi-même chez Mme de Versac, je prendrai Louis dans mes bras et je vous l'apporterai, Saint-Jean, puis vous partirez tous deux par la petite porte du jardin... En attendant, prenez ceci pour parer aux premiers frais du voyage.

En achevant ces mots, le conseiller tendit au valet une bourse gonflée d'or. Saint-Jean repoussa la main de M. de Niorres.

—Quoi! dit celui-ci avec stupéfaction, vous refusez? Vous ne voulez plus me servir, Saint-Jean?... vous renoncez au dessin arrêté?

—Non, non! mon bon maître, dit le valet, je ne renonce à rien; mais c'est pour mieux vous servir que je refuse de partir cette nuit.

—Vous ne partez plus?

—Non, pas cette nuit du moins.

—Mais pourquoi?

—Parce que je ne puis me mettre en route qu'avec la sécurité la plus parfaite; songez à la responsabilité que je prends en emmenant M. Louis.

—Eh bien?

—Eh bien, mon maître, je suis sorti ce soir pour explorer les environs, et bien m'en a pris, car j'ai remarqué que j'étais suivi...

Suivi! répéta M. de Niorres qui songea immédiatement aux espions que le lieutenant de police devait apposter aux abords de son hôtel pour s'élancer sur la piste du valet et le tenir sous la plus rigoureuse surveillance. Etes-vous certain que ceux qui vous suivaient voulaient vous espionner?

—J'en suis sûr.

—Comment cela?

—J'ai fait plusieurs détours habiles pour m'assurer que c'était bien à moi qu'on en voulait, et je n'ai pu douter.

—Et c'est pour cette cause que vous refusez de partir?

—Je crois que nous n'avons pas prévu suffisamment tous les dangers de mon départ.

—Comment cela?

—Tous les gens de l'hôtel me connaissent et savent quel est mon attachement à la famille de monsieur, non-seulement tous les gens de l'hôtel, mais encore ceux de l'hôtel de Soubise, et les habitants du quartier sont au courant de ma position auprès de Monsieur. Or, si je disparaissais soudainement la nuit, sans que personne ne puisse savoir ce que je suis devenu, mon absence deviendrait la source de tous bavardages; puis, si l'on s'aperçoit, et il sera impossible de cacher cela aux yeux des gens de monsieur, si l'on s'aperçoit que M. Louis a disparu en même temps que moi, on fera un rapprochement facile et on conclura que c'est moi qui ai emporté le pauvre cher petit.

—Cela est vrai, dit M. de Niorres en réfléchissant.

—Monsieur comprend, continua le valet, que laisser dire cela, c'est mettre sur la piste de Saint-Jean tous ceux qui ont intérêt à s'opposer à son dévouement.

—Nous n'avions pas songé à cela! dit encore le conseiller frappé de l'observation du domestique.

—Pour plus de sécurité, il serait indispensable que ma sor-

tie de l'hôtel eût une cause connue, que mon absence fût bien expliquée, et surtout que l'on ne pût supposer que M. Louis fût parti avec moi.

—Je puis vous envoyer ostensiblement, reprit M. de Niorres, soit à Brest pour le compte de ma belle-sœur qui habitait cette ville, soit à Vannes où résidait l'évêque, mon pauvre enfant.

—C'est cela! dit Saint-Jean. L'une de ces causes est excellente.

—Mais, continua le conseiller, comment vous remettre mon petit-fils sans que les autres domestiques s'aperçoivent de son absence et n'établissent une corrélation entre elle et la vôtre?

—Il y aurait cependant un moyen, fit le valet d'une voix insinuante.

—Lequel?

—Monsieur me donnerait ses ordres dès demain de grand matin, et je partirais aussitôt; après-demain, Mme de Versac peut prétexter une promenade à la campagne... elle quitterait l'hôtel emmenant les deux enfants...

—Et vous remettrait Louis en route, interrompit le conseiller.

—Non! dit vivement Saint-Jean. Le cocher et le valet de pied seraient forcément dans la confidence. Mais madame peut s'arrêter chez l'une de ses amies; monsieur s'y trouverait, prendrait avec lui M. Louis et reviendrait à l'hôtel. La nuit venue, je me serais introduit, déguisé, dans le jardin par la petite porte dont monsieur m'aurait donné une clef...

J'attendrais monsieur qui prendrait le même chemin et je quitterais aussitôt Paris. Mme de Versac annoncerait en rentrant qu'elle a laissé son neveu chez son amie, et ainsi on ne se douterait de rien; on ne pourrait que supposer, mais on n'aurait aucune certitude.

—Oui, murmura intérieurement le magistrat; mais, de cette façon, aucun témoin ne pourra affirmer que j'aie remis mon petit-fils à cet homme, et s'il me trahissait, aucune preuve ne s'élèverait contre lui!

Cependant la proposition faite par Saint-Jean était tellement raisonnable, elle avait si évidemment pour but d'éloigner le danger de l'enfant dont il se chargeait, la contenance du valet était si peu embarrassée, son regard était si clair, l'expression de son visage si naturelle, que le magistrat sentit faiblir les soupçons sous tout à coup dans son âme.

—Je prévendrai demain M. Lenoir, pensa-t-il, et des espions seront de même placés sur son chemin.

Saint-Jean attendait une réponse.

—Ce que vous me dites me paraît sage, dit M. de Niorres à voix haute; cependant j'ai besoin de réfléchir. Soyez dans mon cabinet à quatre heures ce matin, et je vous dirai ce que j'aurai résolu.

Saint-Jean fit un signe affirmatif et quitta le cabinet de M. de Niorres.

A peine fut-il dans la pièce précédant ce cabinet, que l'expression de son visage changea subitement. De touchante et sympathique qu'elle était, elle devint soudain joyeuse et triomphante.

(A continuer.)

LE MARÉCHAL MACMAHON.

On ne lira pas sans intérêt le bulletin officiel suivant, sur la blessure et la guérison du Maréchal MacMahon.

Le 1er septembre, à 6 hrs. du matin, tout au début de la bataille de Sedan, M. le maréchal de MacMahon parvint à la première ligne de nos positions défensives, se dirigeant de notre droite sur notre gauche, c'est-à-dire d'un point situé entre les villages de Balan et de Bazelle, allant de là vers la Moselle. Arrivé en face de ce village, et placé très en vue avec son état-major et son escorte, sur le plateau faisant face à l'ennemi, il fut assailli par une grêle de projectiles, balles et obus. Deux obus tombèrent à sa droite et à sa gauche, à quelques pas de lui, éclatèrent et épouvantèrent les chevaux qui firent rapidement demi-tour. C'est à ce moment que le maréchal se sentit frappé; il crut, sur l'instant, être seulement contusionné. La douleur l'obligea bientôt à descendre de cheval; on vit le sang ruisseler par la jambe gauche de son pantalon; il ne put plus se soutenir. Son cheval était blessé également au genou par un des éclats du même projectile.

Deux de ses officiers d'ordonnance conduisirent le maréchal dans une petite maison située dans un fond, à quelques centaines de pas en arrière. On lui fit là un premier pansement. Puis on emmena une voiture d'ambulance, et il fut rapporté à Sedan, à son logement de la rue impériale.

La partie centrale de la fesse gauche offrait une plaie large de cinq centimètres dans tous les sens profonde. La première exploration n'y fit pas rencontrer le projectile. A un deuxième examen, on rencontra près de l'os du bassin une saillie inégale due à la présence d'un corps étranger, arrêté immédiatement sous la peau. Une large incision fut faite et l'on retira un fragment de plomb provenant du revêtement de l'obus long de 4 centimètres, large de 2, et épais de 5 millimètres, reconvert par de grandes rondelles de la chemise, du pantalon et du manteau.

La blessure se comporta bien, grâce à ces soins immédiats et à la bonne constitution du maréchal. Le 5, il put être transporté à 3 lieues de Sedan, au petit château de Pourru aux Bois. Aucun accident sérieux n'entrava la marche continuelle vers la guérison, si ce n'est un décollement assez étendu qui céda à une empression méthodique, et quelques accès de fièvre légère, qui cédèrent au sulfate de quinine.

A la date du 4 novembre, nous avons fait visite à M. et Mme de MacMahon, à la résidence de Pourru aux Bois. Sa guérison est presque complète. L'illustre blessé marche un peu, sort en voiture dans les environs, et attend la désignation de la résidence qui lui sera indiquée par le roi Guillaume. Des deux plaies, l'une est absolument fermée; celle d'entrée du projectile ne l'est pas encore entièrement, mais le sera dans quelques jours. Le maréchal sera tenu, pendant quelques mois encore, à des précautions, mais il guérira sans aucune infirmité.

Dr. F. GUICHÉ, fils.

Méd. maj., 1^{re} classe.

—Le sergent Hoff, du 107^e d'infanterie, de Paris, s'est de nouveau distingué par un acte de la plus grande vigueur. Accompagné d'un garde mobile, il s'est approché à vingt pas d'une sentinelle prussienne, l'a tuée, et a tué également un soldat ennemi accouru au secours de son camarade. Le sergent Hoff a déjà tué environ 30 Prussiens et a reçu la croix de la Légion d'Honneur, en raison de ses nombreux actes de courage.

LISEZ CECI.

Afin d'apprécier le mérite, il ne faut que le connaître, ensuite il n'a aucun besoin de louanges. Il en est de même des HUITRES BARNEG. TT de J. B. BUSS.

Comment peut-on connaître le mérite de ces huitres célèbres? Comment s'assurer de leur supériorité sur toutes les autres espèces? Allez les examiner chez BUSS, No. 17 Place d'Armes. Tous ceux qui les ont goûtées leur accordent les plus hauts éloges sans supérieures et préférables à toutes autres, sans aucune exception.

J. B. BUSS,

PROPAGATEUR ET EMBALLEUR D'HUITRES.

No. 17 PLACE D'ARMES,

MONTREAL.

1-52a

T. D. NORMANDIN,

RELIEUR, REGLEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS.

Ouvrages de luxe ainsi qu'ouvrages les plus communs, reliés à des prix très modérés. Les abonnés de *L'Opinion Publique* trouveront une bonne occasion de faire relire leur journal à bon marché.

No. 36 RUE ST. VINCENT,

MONTREAL.

1-52zz

CADEAUX POUR LE JOUR DE L'AN.

Vous trouverez un magnifique assortiment de BIJOUX.

POUPEES.

JOUETS D'ENFANTS, ETC.

et à meilleur marché que partout ailleurs, chez G. F. DORION.

86 RUE ST. LAURENT.

1-52b

PRESENTS DE

NOEL ET DU JOUR DE L'AN.

Les personnes amateurs d'objets d'Arts, de Fantaisie, et de Bijouterie peuvent s'adresser à la Maison

VIDAL & LEFORD,

227 RUE NOTRE-DAME.

Nous avons eu occasion d'examiner leur Stock et nous pouvons affirmer que sous le rapport du bon goût et du fini. Ils possèdent un choix d'Articles qui ne peut pas être surpassé.

2-51-b

AVIS IMPORTANT.

A cause de l'accroissement rapide de nos ventes, nous avons loué et arrangé le magasin, No. 282 et 284 Rue Notre-Dame, où nous avons un assortiment considérable de MOULINS A COUDRE DE WHEELER ET WILSON ET DE OLIVAS HOWE. On doit s'en souvenir comme d'un fait de la plus grande importance, que le WHEELER & WILSON est le seul moulin auquel on ait décerné une MEDAILLE D'OR, à la dernière Exposition Universelle à Paris.

Le "Daily Witness" le "News," le "Star" et d'autres journaux s'accordent à dire que ce moulin est le plus parfait de tous, et que quoique l'on dise des autres, le WHEELER & WILSON sera toujours le meilleur.

S. B. SCOTT & Co.

A MM. S. B. Scott & Co. 282 et 284 Rue Notre-Dame.

MM.—Nous soussignées Sœurs de Charité, certifions avec plaisir, qu'après un essai de dix années, nous avons trouvé les moulins à Coudre de Wheeler & Wilson, supérieurs sous tous les rapports à tous autres moulins qu'on emploie dans notre établissement. Le mécanisme en est fort et parfait et avec un peu de soin ils ne se dérangent jamais.

SEUR COULLEE,

SEUR BAYEUR.

1-51-d Sœurs Grises

ON VIENT DE RECEVOIR

Un Bel Assortiment de

PORTE-HUILIERS PLAQUÉS EN ARGENT,

De nouveau Dessin et de première qualité à bon Marché au comptant.

AUSSE

DES BOITES D'ETAIN VERNIS

De toutes grandeurs et de toutes formes

CHEZ

MEILLEUR & CIE.

526—RUE CRAIG—526

1-53

L'ALMANACH AGRICOLE, COMMERCIAL ET HISTORIQUE

De J. B. ROLLAND ET FILS POUR 1871.

C'est l'Almanach le plus complet, et il contient une foule de renseignements utiles.—A vendre chez tous les Marchands.—Prix: 5 centimes.

N. B.—C'est le seul Almanach dont le Calendrier des Fêtes Religieuses soit conforme à l'Ordo. AUSA l'Almanach de la Puissance du Canada pour 1871, contenant une liste complète du clergé de la Puissance.

NOUVEAUTÉ: CARTES JACQUES-CARTIER. Nous venons de recevoir un grand assortiment de Cartes à Jouer avec le portrait de Jacques-Cartier sur le dos, de différentes qualités, soit de \$1.20, \$1.75, \$2 et \$3 la douzaine.—En vente à la Librairie de

J. B. ROLLAND ET FILS.

Nos. 12 et 14, rue St. Vincent.

NOTRE-DAME DE LOURDES.

Par HENRI LASSERRE.

Ouvrage honoré d'un bref spécial adressé à l'auteur par Sa Sainteté le Pape Pie IX.—Trente-sixième édition.—Autorisée par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Montréal, et ornée de deux belles gravures. 1 beau vol. in-8 de 360 pages. Br., 75 cts.; rel., \$1.—En vente à la Librairie de

J. B. ROLLAND ET FILS,

1-34-22 Nos. 12 et 14, rue St. Vincent, Montréal.

SI VOUS AVEZ LA TOUX, ESSAYEZ

Le Sirop de Gomme d'Epinette Rouge de Gray.
Le Sirop de Gomme d'Epinette Rouge de Gray.
Le Sirop de Gomme d'Epinette Rouge de Gray.
Le Sirop de Gomme d'Epinette Rouge de Gray.

Inestimable pour Rhume, Toux, Enrouement, etc.
Inestimable pour Rhume, Toux, Enrouement, etc.
Inestimable pour Rhume, Toux, Enrouement, etc.
Inestimable pour Rhume, Toux, Enrouement, etc.

Vingt-cinq centins la bouteille.

Vingt-cinq centins la bouteille.

Vingt-cinq centins la bouteille.

A vendre chez MM. Devins et Bolton, E. Muir, Tate et Coverton, J. Goulden, J. Birks, Drs. Desjardins et Ambrose, rue St. Laurent.

Et chez le préparateur HENRY R. GRAY,

Pharmacien.

144, Rue St. Laurent.

1-47-1



M. A. BELANGER,

EBÉNISTE.

No. 276,

RUE NOTRE-DAME.

4e porte de MM. H. et H. MERRILL.

Il vient de recevoir et reçoit constamment un assortiment considérable de Meubles pour Salon, Salle à Dîner et Chambres à Coucher

DE TOUTES FORMES ET DE TOUTS PRIX.

Il invite le public à venir visiter son Magasin avant de se pourvoir ailleurs.

1-47-f

GRANDE VENTE

HARDES FAITES.

650 PARDESSUS.

400 PEA JACKETS.

1,000 PAIRES PANTALONS.

800 VESTES.

800 CHEMISES CASIMIR.

1,000 PAIRES CALEÇONS.

Etc., Etc., Etc.

Aussi une grande variété de Draps de Castor et Pilot, Draps Français et Anglais, Tweed et Casimir.

A 20 pour cent au-dessous de la valeur ordinaire.

40-6in.

REGIS DEZIEL,

131, Rue St. Joseph.

N. CODERRE, MARCHAND-TAILLEUR, No. 288, rue Notre-Dame, en haut chez MM. BARRET et PRICE. Montréal, où l'on trouvera des DRAPS, CASIMIRS ET TWEEDS

de toutes sortes et des goûts les plus nouveaux. Il est prêt à exécuter avec ponctualité toute commande que l'on voudra bien lui confier à des prix très modérés.

Montréal. 4 mai 1870.

18zz

USINES A MÉTAUX DE LA PUISSANCE. ÉTABLIE 1828.

CHARLES GARTH ET CIE.,

PLOMBIERS, OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR ET A GAZ, FONDEURS DE LAITON, FINISSEURS, CHAUDRONNIERS ET MACHINISTES, ETC., ETC.

Fabricants et Importateurs de CUIVRE A L'USAGE DES PLOMBIERS, DES MECANIQUES ET D'OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR; USINE A CUIVRE ET A FER; APPAREILS A GAZ ET A VAPEUR, ETC., ETC., ETC.

Toutes sortes d'ouvrages pour Usines à Gaz, Etablissements Hydroliques, Distilleries et Brasseries, Rafineries, Phares, etc., etc.

On entreprend de faire chauffer les Bâtiments publics et privés, les Usines, les Serres, etc., par le moyen de l'appareil à l'Eau Chaudre Patente de GARTH, l'appareil à Vapeur de Basse Pression de GOLD, avec les Derniers Perfectionnements, et par la Vapeur à Haute Pression en Tuyaux droits et repliés.

En vente aux plus bas prix, toutes sortes de Gasciers, Tasseaux, Pendants, Abat-jours, etc.; Tuyaux en Fer Travailés, avec appareils de Fer Mailleable et Fondu pour l'Eau, la Vapeur ou le Gaz.

Bureau et Usine, Nos. 536 à 542, Rue Craig.

1-47-22

CADEAUX

DE

NOEL ET DU NOUVEL AN.

MM. BRODEUR & BEAUVAIS ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général, qu'ils ont un assortiment complet de Bottes et Souliers d'Hiver, et de Souliers et Pantouffles Blancs pour Dames, ainsi qu'une grande quantité de Bottes Françaises, importées, pour Messieurs, à \$3.00 seulement la paire. Aussi quelques lots de bottines de Drap pour Dames, doublées en peau de mouton. Bottines Balmoral pour Dames, doublées en flanelle, à \$1.50 la paire. Si vous voulez faire un cadeau utile à Noël ou au Nouvel An, rien n'est plus acceptable qu'une bonne paire de chaussures chaudes pour votre Dame, votre Fils, ou votre Enfant.

BRODEUR & BEAUVAIS.

Successeurs de J. & T. BELL.

1-51-b

273 Rue Notre-Dame



MERVEILLEUX ET PARFAIT. GERVAIS et Cie.

Manufacturiers de voitures de toutes espèces, ont remporté à l'Exposition Provinciale de Québec, tenue à Montréal en 1870, cinq premiers prix pour voitures d'été et d'hiver.

Les soussignés offrent en vente le meilleur assortiment de voitures d'hiver.

Tout ouvrage est garanti et supérieur à tout autre fait en Canada pour sa légèreté et sa dureté.

GERVAIS & CIE.

No. 310 Rue Craig, Montréal.

Dépôt, 60, Rue Bonaventure.



Compagnie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada.

SERVICE AMELIORÉ DES TRAINS.

POUR L'HIVER DE 1870-71.

AUGMENTATION DE VITESSE.

Nouveaux Chars pour tous les Trains Express.

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit:—

ALLANT A L'OUEST.

Trains de la Malle pour Toronto et les stations intermédiaires. 8.00 A.M.

Express de Nuit pour Ogdensburgh, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Detroit, Chicago et tous les points de l'Ouest à 8.00 A.M.

Train d'accommodement pour Kingston, Toronto et les stations intermédiaires. 6.00 A.M.

Train d'accommodement pour Brockville et les stations intermédiaires. 4.00 P.M.

Trains pour Lachine à 6.00 A.M., 7 A.M., 9.15 A.M., Midi, 1.30 p.m., 4.00 p.m., et 5.30 p.m. Le train de 1.30 p.m. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires. 7.10 A.M.

Express pour Boston via Vermont Central. 9.00 A.M.

Express pour New-York et Boston via Vermont Central à 3.45 P.M.

Express pour New-York et Boston, via Plattsburgh, Le Lac Champlain, Burlington et Rutland, à 6.00 A.M.

Do do do 4.00 P.M.

Express pour Island Pond. 2.00 P.M.

Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham et Portland, et les Provinces d'en Bas, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond, Brompton Falls, Sherbrooke, Lennoxville, Compton, Coaticook et Norton Mills, seulement, à 10.10 P.M.

Il y aura des Chars Dortoirs à tous les trains de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

Les steamers "CARLOTTA" ou "CHASE," laisseront Portland pour Halifax, N. E., tous les Mercredis et Samedis après-midi, à 4.00 heures p.m. Le confort est excellent pour les passagers et le fret.

La Compagnie internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et les Jedis, à 6.00 heures p.m., pour St. Jean, N. B., &c., &c.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grand'Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES,

Directeur-Gérant.

Montréal. 7 Novembre 1870.

1-46-1f



DÉPOT

de la

CÉLEBRE CHAISE

HAMAC,

CANAPÉ, PLIANT

et

FAUTEUIL,

combinée

EN UNE SEULE,

Au Bureau du DOMINION DYE WORKS, 301, rue Notre-Dame, Montréal.

DÉFENSE DE PARIS.

MONTREAL MENACÉ PAR LES GRANDS FROIDS DE L'HIVER.

Afin de se défendre contre les grands froids de l'hiver qui nous menacent depuis quelques jours, laissez vos ordres pour faire monter vos Poêles, vos Tuyaux et vos Fournaies chez

GEORGE YON,

FERBLANTIER ET PLOMBIER.

No. 241, RUE S. LAURENT, No. 241.

2me porte de la rue St. Catherine.

Vous trouverez aussi à son Magasin un grand assortiment de Tuyaux de Poêles Soudés, Saux à Charbon, Chaudières à cendres et toutes sortes de Ferblanteries pour l'usage de la maison.

43-1f

JAMES FYFE,

FABRICANT

DE

BALANCES,

A remporté à l'Exposition de 1868, tenue à Montréal, une MEDAILLE D'ARGENT de Premier Prix et Diplomat, à toujours en main un assortiment complet de BALANCES de toutes espèces.

24, rue du Collège.

LA POUDRE ALLEMANDE

Est devenue nécessaire à toutes les familles. L'espèce connue sous le nom de Cook's friend Baking Powder ne peut être surpassée pour sa pureté et son excellence, et donne satisfaction générale. En vente chez tous les Epiciers.

CHAQUE PAQUET

est revêtu

d'une

ETIQUETTE.



PORTANT

cette

MARQUE.

Sans laquelle le paquet n'est pas garanti.

1-48-1

NOUVEAU MAGASIN D'APOTHIKAIRE,

363, RUE STE. CATHERINE.

(Près de la rue Amherst.)

Le Soussigné offre en vente un assortiment complet de Drogueries, produits Chimiques, Parfumeries, Huiles, Bois de Teinture, Médecines Patentées, Brayers, Eponges, Broses à Cheveux, Broses à Ongles, Broses à Dents, Broses à Barbe, Eau de Cologne, Sangsues, Savons de Toilette, en grande variété. Aussi un assortiment de Papeteries, Journaux, Timbres-Poste, etc., etc. Toutes Prescriptions de Médecins seront remplies avec le plus grand soin.

JAMES GOULDEN,

Montréal. 26 mai 1870.

21zz

L. P. DUFRESNE,

MARCHAND DE

MONTRES EN OR ET EN ARGENT, BIJOUTERIES, ETC., ETC.,

88, RUE ST. JOSEPH, MONTREAL.

Montres et Bijouteries Réparées et Gravées.

1-1-22

THOMAS MUSSEN,

Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISES, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renom.

TAPIS ET PRELATS DE CHOIX,

De Velours, Bruxelles ou Tapestry.

ORNEMENTS D'EGLISES,

Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc.,

257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

4 mai 1870.

18zz



NE FAITES USAGE QUE DE

L'EMPOIS DE GLENFIELD

Grandement employé dans la

BLANDERIE ROYALE D'ANGLETERRE.

Et dans celle de

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL DU CANADA.

1-47-22

The Canadian Illustrated News

Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements. Publié tous les Samedis à Montréal, Canada.

Par GEORGE E. DESBARATS.

SUBSCRIPTION D'AVANCE..... \$4.00 par an.
PAR NUMERO..... 10 Centins.

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$3.00, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile.

Port: 5 centins par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur. On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance.

AGENCE GENERALE:

1-COTE DE LA PLACE D'ARMES-1

BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS:

319-RUE ST. ANTOINE-319

"L'Opinion Publique"

JOURNAL POLITIQUE ET LITTERAIRE

Publié tous les Jedis à Montréal, Canada.

Par GEORGE E. DESBARATS & Co.

ABONNEMENT..... \$3.00 par année

Aux Etats-Unis..... 3.50

Par numéro..... 7 Centins

Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES..... 10 Centins la ligne 1re fois

5 Centins " 2me " &c.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés.

On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier. Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'Administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.

Lors